



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



P. equiseu  
ms Principil



Seniper juncti

FF  
Zygya

ESTABLISHED

"Les Fersaires"

S J

BO = CHANTILLY





MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JANVIER 1690.



A PARIS.  
AU PALAIS.

**O**N donnera toujours un Volume  
nouveau du Mercure Galant le  
premier jour de chaque Mois , & on  
le vendra Trente sols relié en Veau ,  
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

**A PARIS,**

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la  
Salle des Merciers, à la Justice.

**T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande  
Salle, à l'Envie,

**E. MICHEL GUEROUT**, Court-neuve  
du Palais, au Dauphin,

**M. D. C. LXXX. X.**

**AVEC PRIVILEGE DU ROY.**



## A V I S.

**Q**uelques prieres qu'en ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desoblignent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

## A V I S.

*tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.*

*Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure, a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans*

## A V I S.

Des Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iiij

## A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul intérêt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCVRE  
GALANT

JANVIER 1690.

**N**OUS entrons dans  
une Année, où il  
semble que l'on se  
prépare à voir les plus grands  
événemens qui aient jamais  
fait ouvrir les yeux à toute  
l'Europe. Ce n'est point à  
A iij

## 8 MERCURE

moy à raisonner sur ce qui fait aujourd'huy l'entretien des Politiques , mais je croy du moins qu'il me peut estre permis de vous faire part de ce que le premier Roy Chrestien des François a auguré en faveur du plus auguste & du plus puissant de ses Successeurs. M<sup>r</sup>. Magnin, Conseiller Honoraire au Presidial de Mafcon, & l'un des Academiciens de l'Academie Royale d'Arles, est l'Auteur du petit Poëme que vous allez lire. Son zele ne doit point vous étonner. Vous



# 10 MERCURE

Monarque dont la gloire , en char-  
mant l'Univers ,

Attire les regards de cent Peuples  
divers ;

Tes travaux , tes vertus , & tes Ex-  
ploits de guerre ,

Ne t'ont pas seulement distingué sur  
la terre ,

Au bruit que fait ton Nom tes il-  
lustres Ayeux ,

Du celeste séjour , jettent sur toy  
les yeux .

Tu ne l'ignores pas ; ma grandeur  
triumphante

Est comme le signal de ta grandeur  
présente .

Après avoir fondé l'Empire des  
François , ( en Rois ,

Veu ses destins divers rouler de Rois  
Ses Guerriers , la terreur & la gloire  
du monde ,

# GALANT: H

Du bruit de leurs Exploits remplir  
la Terre & l'Onde,

Craint par mille revers, frequens  
chez les mortels,

La chute de ton Trône, & celle des  
Autels,

Quand les armes en main la cruelle  
Heresie

Signaloit par le sang sa noire frenesie;  
Puis-je voir tes Etats heureux &  
florissans,

Braver de tes Rivaux les efforts im-  
puissans,

Tes Sujets, par tes soins & par ta  
vigilance,

Toujours seurs de la paix, contens  
de l'abondance;

Ce repos immortel, dont le calme  
asseuré

Sur celuy de ton ame est peint &  
mesuré?

## 12 MERCURE

Puis-je voir ta sagesse immuable &  
profonde,

Balancer le destin des Puissances de  
monde,

Répondre en un instant à mille soins  
divers,

En réglant tes Etats, régler tout  
l'Univers,

Entrer dans le secret de toutes les  
intrigues,

Prevenir les desseins des plus puis-  
santes liguees,

Puis-je te voir enfin si grand, si  
généreux,

A force de Vertus, estre toujours  
heureux,

Sans parler des transports de ma  
juste allégresse

Avecque les Mortels que ta gloire  
intéresse? [fondateur,

Du Trône où tu te sies Auguste



# 14 MERCURE

Non, tous ces faux brillans ne leur  
servent de rien,

Le veritable Grand doit estre tres-  
Chrestien ;

Il vaut plus ce beau nom, que mille  
Exploits de Guerre ;

Quand on me le donna, j'estois  
le seul en terre,

De tant de Potentats dont on van-  
toit la foy,

Il n'en estoit aucun de fidelle que  
moy.

Du perfide Arius la coupable doc-  
trine

Ostant à l'homme-Dieu son essence  
divine,

Son erreur triomphante, avoit en  
mesme temps,

De la Religion sappé les fondemens,

Quand brulant d'un saint Zele en  
ce desordre extrême,

# GALANT. 15

Clotilde m'inspira le desir du Bap-  
tesme.

Si le monde aujourd'huy n'a plus de  
ces erreurs,

La vaine ambition a tant de Secta-  
teurs,

Qu'à force d'animer l'injuste ja-  
lousie,

La Politique a fait ce que fit l'He-  
resie.

Quand tout est soulevé, tout armé  
contre toy ;

On voit que dans son centre on at-  
taque la Foy.

Qui se met en estat, hors toy, de  
la défendre ?

A quel enchantement se laisse-t-on  
surprendre,

En faisant une ligue avec des Enne-  
mis,

Moins que les Ottomans, à l'Eglise  
[soumis,

# 16 MERCURE

*Voulant faire éclipser le Soleil de la  
France*

*Pour redonner l'éclat au Croissant de  
Bisance ?*

*Ligue où Rome concourt, à faire  
détrôner*

*Un Roy Saint, qu'elle doit, &  
plaindre, & couronner,*

*Et de l'Usurpateur secondant l'en-  
treprise,*

*Etonne l'Univers, & fait gemir  
l'Eglise.*

*Quand on vous instruira de cette  
verité,*

*Vous ne la croirez pas, sage Posterité.*

*Non, non, le champ est pur, l'erreur  
en est bannie,*

*La main de l'Ennemi semera la Ziza-  
nie ;*

*Le Pontife Zelé, bon & vieux à la  
fois,*

# GALANT. 17

Méconnut du serpent, & la rose &  
la voix,

Direz-vous; mais LOVIS, par sa  
sagesse extrême,

A seu vous prévenir, il parle tout  
de mesme,

Il voit & plaint l'erreur, & sans  
estre en courroux

Il se met en défense, & seul &  
contre tous.

C'est là de sa grandeur le chef-d'œu-  
vre admirable,

LOVIS; les autres Grands ne font  
rien de semblable,

Aujourd'buy mesme encore à leur  
ambition (gion.

Ils font ceder les droits de la Reli-  
Ce Simbole de Paix, ce nom de

Catholique,  
Aux dépens de l'Eglise arme la

Politique,

Janvier 1690.

B

# 18 MERCURE

Mais plus ils font d'efforts , plus on  
voit ta grandeur ,

Ton calme les agite , il les met en  
fureur.

Qu'ils viennent tous en foule atta-  
quer ta frontiere ,

Elle ne fut jamais plus forte , plus  
entiere. (effraiez ?

Croyent-ils avoir à faire à des Turcs  
S'ils t'ont causé des frais , ils les ont  
bien payez.

Foibles & querelleux , que peuvent-  
ils pretendre ?

Ce que tu leur as pris , ils sont à le  
reprendre ,

Et lors que tu voudras tes en laisser  
jouir ,

I pourront-ils trouver de quoy se  
réjouir ?

Ces peuples malheureux , ruinez sans  
ressource ,

# GALANT. 19

Sçauront que de leurs maux ils sont  
L'unique source,

Et de leur vain orgueil detestant la  
fureur,

Ils ne les verront point sans haine,  
sans horreur.

On la sçaura par tout, cette tragique  
Histoire,

Qui les couvre de honte, & se  
comble de gloire.

Qu'ont-ils fait, dira-t-on, sinon de  
rechauffer

La grandeur du Heros, qu'ils pen-  
soient abaisser ?

L'Espagne, l'Angleterre ; & le  
corps Germanique,

Tout le Nord, la Hollande, heureuse  
Republique,

Qui croiroit que la France eust deu  
ne perir pas, (les bras ?

Avec tant d'ennemis, à la fois sur

B. ij

## 20 MERCURE

Mais loin de l'affaiblir, sa force est  
redoublée,

Une si grande attaque à peine l'a  
troublée,

En vain de toutes parts le Tonnerre  
a grondé,

LOUIS la défendoit, qu'a-t-elle ap-  
prehendé?

Tandis qu'on nous chassoit de nos  
Bourgs, de nos Villes,

Son Peuple avoit des jours & des  
nuits si tranquilles,

Qu'il entendoit le bruit des guerres,  
des combats,

Comme un événement qui ne le tou-  
choit pas.

Mais, ajouteront-ils, le moyen que  
la France

N'eust pas de son bonheur une entière  
assurance?

Le Roy, qui prenoit soin d'établir  
son repos

Estoit né pour donner des leçons aux  
Heros.

Sa sagesse réglant sa grandeur de  
courage,

Il en faisoit toujours un équitable  
usage.

Seur de vaincre à la guerre, il ne  
manquoit jamais,

Et de prendre, & d'offrir le parti de  
la Paix.

Des yeux de sa justice envisageant  
sa gloire,

Ses desseins l'ont conduit de victoire  
en victoire.

Pacifique, ou guerrier, également  
vainqueur,

Eier à ses Ennemis, & maître de  
son cœur,

S'il ne les domtoit pas par la force  
des armes,

Il se domtoit luy-mesme & calmoit  
leurs alarmes.

## 22 MERCURE

Pressé par l'Ottoman, les vit-il aux  
abois,

De nulle ambition il n'écouta la  
voix ;

Sa moderation, inconnue à l'Histoire,

Propre à donner exemple aux jaloux  
de sa gloire,

Servit tout au contraire à leur per-  
suader

Que leurs efforts unis alloient l'in-  
timider.

Mais diront-ils encor, le Ciel comme  
en colere,

Regarda le projet qu'ils avoient osé  
faire.

LOUIS prit un parti si saint, si  
genereux,

Qu'il en devoit attendre un succès  
tres-heureux.

Pouvoit-il voir un Roy, par l'ardent  
de son zele,

# GALANT. 23

Rétabli. dans l'Eglise, & détrôné  
pour elle.

Un Monarque, à l'horreur de tous  
les Potentats,

Par ses propres enfans chassé de ses  
Estats,

Le Tiran, protecteur de l'impie He-  
retique,

Aidé dans ses desseins, d'un parti  
Catholique,

Sans offrir un asile au Prince infor-  
tuné (déchaîné,

Qui voyoit contre luy tout l'Enfer  
Sans faire en sa faveur agir dans  
ces alarmes,

Le secours des conseils, la puissance  
des Armes,

Et partageant sa peine en ce triste  
revers,

Paroître encor plus grand aux yeux  
de l'Univerſe?

## 24 MERCURE

Mais sans aller chercher ces louanges  
futures,

On t'en donne aujourd'hui de si ju-  
stes, si pures.

Qu'à tes Ennemis mesme on le fait  
avouer, (louer.

On ne sçauroit assez dignement te  
Tes soins si glorieux, ta sagesse  
profonde,

Sont dans l'art de regner la merveille  
du monde.

Ces Heros si fameux dans les siècles  
passés,

Par tes moindres travaux tu les as  
effacés.

Ceux mesme dont ta gloire a fait la  
jalousie,

Pour modèle à la leur ne l'ont-ils  
pas choisie ?

Mais en cela leur art a beau s'étu-  
dier.

C'est

# GALANT. 25

*C'est un original qu'on ne peut copier.  
On verra ce Louïs, comme un chef-  
d'œuvre unique ;*

*Il ne la doit qu'à luy sa grandeur  
heroïque ,*

*Et pour comble de gloire & de félicité,  
Il est inimitable , & n'a rien imité.*

*Mais cette vive foy qui l'attache à  
l'Eglise*

*Lors que tout s'en separe , ou que  
tout la divise ,*

*Fait de cette Grandeur qu'on admire  
aujourd'huy ,*

*Le fondement sacré, l'inviolable ap-  
puy.*

*On ne le sçait que trop ; cette Mere  
immortelle ,*

*Hors toy qui la soutiens , n'a plus  
d'Enfant fidelle.*

*La voilà par l'effet, d'un retour ob-  
stiné ,*

Janvier 1690.

C

## 26 MERCURE

*En l'estat qu'elle estoit quand je fus  
couronné,*

*Les graces que ma foy me donna lieu  
d'attendre ;* ( dire,

*Sur ta posterité le Ciel les va répan-  
tes dignes Successeurs sur ton Trône  
affermiss,*

*Braveront comme toy leurs plus fiers  
Ennemis ;*

*Le Dieu de ces Autels dont tu prens  
la défense,*

*Fera de leur Empire adorer la puis-  
sance.*

*Dans tes Estats heureux, tes fortu-  
nez Sujets*

*Verront toujours regner l'abondance  
& la Paix,*

*A l'ombre des lauriers qui couronnent  
ta teste,*

*Jamais ils ne craindront ny foudre,  
ny tempeste.*

# GALANT. 27

- Les rayons du Soleil qui brilleront sur  
eux ,  
Sembleront ne briller que pour les  
rendre heureux ;  
Des jours dours & serains , suivis  
de nuits tranquilles ,  
Ne leur annonceront que des travaux  
faciles .  
Quand le bruit de la Guerre aura  
tout alarmé ,  
A peine sauront-ils pourquoy l'on  
est armé .  
Attendant sans effroy le succès des  
querelles ,  
Ils n'en seront instruits qu'en lisant  
les nouvelles ,  
Si charmez , si contents de leur prof-  
perité , ( posterité ,  
Ils voyent comme elle passe à la  
- Ils la voyent bien avant dans les  
races futures

C ij

## 28 MERCURE

Former un long tissu d'heureuses  
aventures ;

Ton Dauphin , les Enfans de ce Fils  
generoux ,

En previennent déjà les desirs , &  
les vœux.

Voy dans ces Rejettons que le Sei-  
gneur te donne ,

Ses regards de faveurs briller sur ta  
Couronne ,

Jusqu'à la fin des temps dans leurs  
faits inouis ,

Mille Peuples charmez verront tou-  
jours LOUIS.

Formez par ta sagesse , & couverts  
de ta gloire, [ Histoire,

Ce seront leurs vertus qui feront ton  
Les Peuples éclairez par de nouveaux  
Soleils ,

Dans une course égale , & des re-  
gards pareils.

# GALANT. 29

*Les envisageront comme tes Parelies ,  
Et leurs felicitex par là seront rem-  
plies.*

*Que l'Aigle Imperiale avec des yeux  
jaloux ,*

*En fuyant ta lumiere imite les Hi-  
boux ,*

*Un jour , des partisans de sa haine  
cruelle*

*Il se fera peut-estre une ligue contre  
elle.*

*Rome à tes interests si contraire au-  
jourd'huy ,*

*Connoistra que la France est son plus  
seur appuy.*

*Elle se souviendra par qui la tiran-  
nie*

*Du Barbare Lombard fut autrefois  
punie ,*

*Et de ces Protestans dont elle enste  
le cœur ,*

C iij

## 30 MERCURE

*Elle détestera l'orgueil & la fureur,  
Lors voyant ta grandeur, sans en-  
estre offensée*

*La foy du Fils Aîné sera récom-  
pensée.*

*Enfin, l'on avoüera ce que ma voix  
t'apprend,*

*Qu'un Prince Tres-Chrestien, est un  
Prince tres-grand.*

Le 7. du mois passé, le Pape fit l'ouverture du Jubilé en l'Eglise de Sainte Marie Majeure. La Cavalcade fut fort solennelle. Tous les Corps Reguliers & Seculiers avec les Basiliques y assisterent en Procession. Le rendez-vous estoit à l'Eglise des

# GALANT. 31

Chartreux, & de là la marche se fit par la Vigne Montale. Sa Sainteté estoit portée en Litierre avec les marques les plus éclatantes de la majesté des Souverains Pontifes. Toute sa Maison estoit montée sur des mules. Un Prelat portoit la Croix à cheval, suivi d'un Carosse vuide à six chevaux blancs. Il y avoit aussi deux Litieres vuides, & l'on menoit à la main deux Mules ou Haquenées richement harnachées. Ensuite marchoient les Chevaux-legers, & les Cuirassiers le Sabre nud

C iiij

## 32 MERCURE

à la main, & des Trompettes & Timbales. Le Pape fut reçu par le Sacré College à la grande porte de Sainte Marie Majeure. Il donna ensuite la Benediction au Peuple, & permit à tous les Religieux de luy baiser les pieds.

Comme il me paroist que les Maximes sont assez en vogue, je croy que vous ne serez pas fâchée de voir celles-cy, dont le hazard m'a fait tomber une copie entre les mains. Elles sont de M. de Templery, Gentilhomme d'Aix en Provence. C'est un



## 34 MERCURE

chercher de quoy vous divertir ;  
je vous envoie celles que mon  
loisir m'a permis de faire pendant  
mon dernier séjour à la campa-  
gne, en attendant que je les ac-  
compagne d'autres qui soient  
morales & Chrestiennes. Je sçay  
que le plus grand defect des  
Maximes, est quand elles sont  
contraires à la verité ; mais pour  
celles-cy, qui roulent presque  
toutes sur l'amour, je puis vous  
assurer qu'elles sont veritables ;  
car j'y ay travaillé d'après na-  
ture, & il y en a peu dont je  
n'aye fait, pour mes pechez, une  
malheureuse experience. Après

# GALANT. 35

tout, Madame, quand mesme  
je me serois trompé, & qu'il y  
en auroit quelqu'une qui seroit  
fausse, vous devez l'excuser  
par cette autre, que tout homme  
est menteur. Cependant je vous  
réponds que je ne le seray jamais  
envers vous dans les protesta-  
tions de mes services, & que  
toutes les fois que je vous en  
feray quelqu'une, vous pourrez  
croire assurément que je suis,

Vostre tres-humble & tres-  
obeissant Serviteur,  
TEMPLERY.

D'Aix, ce 21. Novembre 1689.

**MAXIMES GALANTES.****I.**

**L'**Amour naissant est un Roy mineur, & alors la raison est une Reine Regente. Tant que ce Roy est jeune, cette Reine commande, mais lors qu'il est grand, elle devient sa sujete & luy obeit.

**II.**

En amitié on ne commence jamais d'aimer qu'on n'y pense bien, mais en amour on commence toujours sans y penser. Tous les commen-

cemens de l'amour sont semblables : les suites sont différentes.

**III.**

Le premier plaisir de voir un bel objet n'est pas encore amour : ce n'est qu'une approche vers cette passion, & un éloignement de l'indolence.

**IV.**

Une des marques qu'on est amoureux, c'est quand on commence à faire des Vers. On dit, que la nature seule fait les Poëtes, mais je vois que l'amour s'en mêle aussi.

## 38 MERCURE

Une Fille peut agir librement avec un Amy, mais dès que cet Amy devient Amant, elle doit prendre une conduite plus retenue. Ce qui n'est que familiarité pour l'Amy, devient faveur pour l'Amant.

### VI.

La Badinerie spirituelle est souvent le plus court chemin du cœur : ceux qui paroissent les plus foux, sont d'ordinaire les plus sages. Après tout, si l'on n'a de quoy plaire, qu'on ait au moins

de quoy divertir.

VII.

Autrefois on faisoit l'amour dans les formes. Les soins & les yeux parloient longtems avant que la bouche s'expliquast. On portoit le Roman jusqu'au dixième tome. Aujourd'huy l'on ne fait que des historietes qui sont concluës au premier chapitre.

VIII.

Les hommes ne se font point trop presser pour avouer leur engagement. Il y en a mesme qui crient, &

## 40 MERCURE

se plaignent de leurs blessures avant que l'amour ait tendu son arc ; mais les Femmes sont toujours sur la negative. Elles se sauvent du changement de leur humeur sur des vapeurs , ou sur des démêlez domestiques. Enfin le mesme feu qui les brûle , les fait rougir.

### I X.

Qu'une Femme est à plaindre quand elle a tout ensemble de l'amour & de la vertu!

### X.

Il y a de faux Amans aussi bien que de faux devots. L'a-

## GALANT. 4<sup>I</sup>

mour a ses hipocrites, comme la devotion, & il y a plus de fausse monnoye en soupirs & en grimaces, qu'il n'y en a en or & en argent: mais quand on feint de jouër le personnage d'Amant, il est bien difficile de soutenir longtems son rôle sans se démentir. Les ruses réussissent souvent en la guerre, mais en l'amour, jamais.

### XI.

Ce qu'on appelle constance, n'est quelquefois qu'une paresse de changer.

*Janvier 1690.*

**D**

42 **MERCURE****XII.**

Pour ne se pas trop aimer, il faut se trop voir. Il n'est point d'amour à l'épreuve d'une trop grande fréquentation, & bien que les roses soient les plus aimables fleurs, qui ne verroit autre chose, ne les trouveroit plus belles.

**XIII.**

Les longues chaînes s'usent, & sont quelquefois les plus aisées à rompre. Lors que depuis un fort long temps on dit à une personne, *je vous aime*, on se dit à soy-mesme, *je ne l'aime plus.*

XIV.

C'est une politique en amour de se broüiller quelquefois. Une amour paisible, est d'un goust fade. Le trouble en est l'affaisonnement. Cette sorte d'interregne fait goûter plus de douceur dans les raccommodemens.

XV.

Les retours de l'amitié sont difficiles. Ceux de l'amour sont aisez.

XVI.

Quelquefois il ne dépend non plus de nous d'aimer, ou de n'aimer pas, que d'estre

D ij

## 44 MERCURE

Noble, ou d'estre Roturier.

### XVII.

Les Rivaux aimables sont  
ceux qu'un Amant aime le  
moins. Il ne les hait que parce  
qu'ils ne meritent pas d'estre  
hais, mais bien qu'il leur  
refuse son amitié, il n'est pas  
en son pouvoir de leur refu-  
ser son estime quand elle est  
fondée sur le merite.

### XVIII.

Suivant l'ordre naturel les  
premiers vont devant, mais  
en fait d'amour les premiers  
vont souvent après les autres.  
Nous voyons tous les jours

qu'un Doyen est la duppe  
d'un nouveau venu.

X I X.

Les Amans voyent les trahi-  
sons de leurs Rivaux avant  
mesme qu'elles soient execu-  
tées, mais ils ne voyent les  
defauts de leurs Maistresses  
qu'après que leur enchante-  
ment est finy.

X X.

Amour est un mal conta-  
gieux. En voulant enflâmer  
un cœur on s'enflâme soy-  
mesme. Il n'y a que le Soleil  
qui brûle sans se brûler.

# 46 MERCURE

## XXI.

L'amour va d'ordinaire par accès, comme la fièvre. Tantost on est tout en feu, & tantost on est tout de glace. Il y a des jours où l'on se croit guéri, & d'autres où l'on se croit mort.

## XXII.

C'est une fausse maxime de dire que ceux qui n'ont qu'une Maistresse sont comme les Borgnes, qui n'ayant qu'un œil, courent risque de perdre leur bien par le moindre accident. Il faut ou n'aimer en nul endroit, ou n'aimer qu'en

un seul. Quand on aime plusieurs personnes à la fois, on n'en aime pas une. Un vrai Amant n'a des yeux que pour sa Maîtresse, ou s'il regarde d'autres Belles, c'est de la manière qu'on regarde les belles Statuës : on les admire, mais on ne les aime pas.

**XXXIII.**

Le commencement de l'amour dépend plus de nous que de la femme. Les prisons de l'Empire amoureux ont plusieurs portes pour y entrer, mais quelquefois on n'en trouve point pour en sortir.

# 48 MERCURE

XXIV.

Amour est un commerce qui ne peut estre sans correspondant, ou pour mieux dire, c'est un de ces Métiers qu'on ne peut faire seul, il faut estre deux. Une personne s'ennuye d'aimer toute seule : si on ne luy tiens Compagnie, elle se retire.

XXV.

L'esprit en un galant est presque toujours suspect : il fait souvent des Comediens, mais de sinceres Amans, fort peu.

XXVI.

XXVI.

# GALANT. 49

## XXVI.

L'amour aiguise l'esprit :  
il donne des lumieres aux  
gens qui en ont le moins. Il  
en est comme d'un Fuzil, qui  
fait étinceler un rocher froid  
de sa nature.

## XXVII.

Pour s'empescher d'ai-  
mer jamais rien , il faut une  
force d'esprit au dessus de  
l'homme , ou une foiblesse  
au dessous de la Bête. L'a-  
mour est un des principaux  
ingrediens qui entrent en la  
composition d'un honnête  
homme, & il n'en est aucun

*Janvier 1690.* E

## 50 MERCURE

qui ne se fist une honte de ne pas porter une chaîne, pour le moins, une fois en sa vie.

### XXVII.

Il y a certaines galanteries qui aquierent de l'honneur aux hommes, aussi bien que les armes; & il y a des Belles d'une si grande reputation, & d'un si haut merite, qu'il est plus glorieux d'en recevoir de l'amour, que d'en donner aux autres.

### XXIX.

Quand une Fille est trop coquette, un dégoût pour la Maîtresse rompt le dessein

# GALANT.

51

d'en faire la Femme.

## XXX.

Le plaisir d'estre aimé n'a de douceur qu'autant qu'il a couté de peine. L'or ne seroit pas si estimé, s'il ne falloit par de longs travaux creuser des mines pour le trouver.

## XXXI.

Les faveurs trop multipliées perdent leur goût. Il est d'elles comme de la manne, qui devint insipide dès qu'elle tomba trop abondamment.

## XXXII.

L'amitié s'augmente à cha-

E ij

## 52 MERCURE

que service d'un amy, quand même il a déjà rendu les plus grands; mais l'amour au contraire diminué à chaque faveur d'une maîtresse quand elle a accordé les plus grandes. Toutes les démarches d'un Amant heureux sont autant de pas vers l'indifférence. Tel a eu assez de résolution pour supporter sa disgrâce, qui n'a pas assez de force pour soutenir son bonheur.

### XXXIII.

Il y a peu d'engagemens qui puissent tenir contre un

long dedain. En la fièvre d'amour un cruel mépris est le Quinquina, & tire d'affaire un pauvre cœur.

XXXIV.

Quand on ne peut par ses soins se faire aimer d'une ingrante, il est permis de s'en faire haïr. Quelque amitié qu'ait un Pilote pour une plage agreable, il ne l'aime plus s'il y échoüe. Enfin ~~un~~ deserter est un crime à un Soldat quand on l'autoit maltraité, mais deserter n'est pas un crime à un Amant quand on en use de mesme, & comme

E iij

# 54 MERCURE

toutes les resistances ne sont pas honnestes, toutes les fuites ne sont pas honteuses..

## XXXV.

Comme les Femmes ne veulent jamais diminuer leur triomphe, elles sont chagrines de perdre un Amant, quand mesme elles ne l'aiment point, car c'est toujours un Esclave & un trophée de moins à leur Char.

## XXXVI.

Le repos d'un Amant ne s'accommode guere du repos d'une Maistresse. Elle est tranquille, il en est au deses-

# GALANT. 55

poir : elle est agitée, il en est ravy.

## XXXVII.

La prudence & l'amour ne sont pas faits l'un pour l'autre. Tandis que l'amour croist, la prudence diminue.

## XXXVIII.

Vouloir estre amoureux avec mesure, c'est vouloir estre fou avec raison.

## XXXIX.

On se lasse bien-tost de plaindre un Amant qui se plaint toujours. Si vous écoutez ses folies, il sera vostre

E iiij.

## 56 MERCURE

importun ; si vous ne les contentez pas, il sera vostre ennemy.

### X L.

Il n'est pas aisé à un Amant de se moderer quand il conte ses peines à une Belle. La peur de n'en dire pas assez pour la persuader, fait que souvent il en dit trop pour estre cru.

### X L I.

Une ame bien amoureuse est difficile à se contenter. Elle trouve son bonheur trop petit, & son malheur trop grand.

Les Amans ont des gouffs si bizarres, qu'ils sentent quelquefois de la volupté dans la douleur, & croient que leurs chaînes, bien loin de les charger, les chatouillent.

**XLIII.**

La contrainte de ne pas déclarer son tourment, en est un autre. Il est de l'amour comme de la poudre, qui plus elle est serrée, plus elle fait d'effet.

**XLIV.**

Les yeux ont cet avantage sur la bouche, qu'ils peuvent

## 58 MERCURE

parler malgré mesme la dé-  
fense d'une Cruelle.

### XLV.

Le Mariage moissonne en  
un jour toutes les fleuretes  
que l'amour a produites en  
plusieurs années.

### XLVI.

Un homme qui en se mar-  
riant a sacrifié sa fortune à  
son inclination, a d'ordinaire  
autant d'aversion pour la  
Femme, qu'il a eu d'amour  
pour la Maistresse : le calme  
qu'il a creu trouver est un  
orage, & il regarde comme  
son écueil le port où il a voulu  
aborder.

## XLVII.

Il est quelquefois agreable à un Mary d'avoir une Femme jalouse, il entend toujours parler de la personne qu'il aime.

## XLVIII.

La beauté est une fleur qui a sa racine dans la jeunesse. Une Belle doit profiter de ses roses avant qu'elles soient fanées. La beauté qui n'est plus, est comme la beauté qui ne fut jamais, & il n'est pas des Femmes comme des pommes dont les plus meures sont de meilleur goust.

Quand les Femmes ne sont plus aimables, pourquoy veulent-elles estre toujours aimées? Quand elles ne plaisent plus au monde, pourquoy luy veulent-elles plaire? Lors qu'on a joué son rôle; que la Comedie est finie, & que les lumieres sont éteintes, quelle folie de vouloir fournir encore une Scene!

L.

Il y a certaines qualitez, comme la science & le courage, qui ne sont louïables qu'aux hommes. Quand une

## GALANT. 61

Femme sort des vertus de son Sexe pour passer à celles d'un autre, elle devient ridicule.

### LI.

Lors qu'on est entièrement à une Maistresse, on n'est guère à ses Amis. On perd auprès d'eux ce que l'on gagne auprès d'elle.

### LII.

L'amour est un petit trompeur. Il prend souvent le masque de l'amitié, & se déguisant sous le nom de complaisance, ou d'estime, il entre *incognito* dans un cœur.

## 62 MERCURE

### LIII.

L'amitié & l'amour font si proches l'un de l'autre, qu'il n'y a entre deux qu'une feuille de papier, encore est-ce du papier qui boit.

### LIV.

L'amitié est discrète, & s'introduit avec retenue; & du consentement des parties; mais l'amour a des manières bien effrontées. Il ne se contente pas d'entrer dans un cœur contre la volonté d'une personne, il a encore l'impudence d'y demeurer malgré elle, & de brûler la maison où il habite.

## LV.

Ceux qui n'aiment pas  
n'ont jamais de grandes joyes;  
ceux qui aiment, ont sou-  
vent de grandes tristesses.

## LVI.

Une jeune Fille a autant  
de plaisir d'entendre un pre-  
mier *je vous aime*, qu'une  
pauvre Veuve un second *ouïy*.

## LVII.

La perseverance est un  
grand art pour gagner le  
cœur d'une Belle. Combien  
voyons-nous d'esclaves en  
amour, qui deviennent con-  
querans? Souvent un Berger

## 64 MERCURE

danse au son de sa musette après y avoir longtemps soupiré ; & telle Femme rit au commencement pour se moquer d'un homme , qui à la fin rit pour luy plaire.

### LVIII.

Un vray Amant doit croire n'avoir encore rien fait , tant qu'il luy reste quelque chose à faire.

### LIX.

Qui demande plus, merite moins. La grande retenue est le caractere d'un parfait Amant. On en voit plusieurs copies , mais des originaux fort peu.

Les hommes ne sont jamais entreprenans auprès des Dames tandis qu'elles sont sérieuses , mais souvent elles ne sont point trop fâchées qu'on sorte un peu de son devoir , & elles aiment mieux qu'on leur manque de respect , que si l'on en avoit trop.

L'intrigue en amour est de toutes les choses celle qui demande le plus de conduite , & qui d'ordinaire en a le moins.

*Janvier 1690.*

E

# 66 MERCURE

## LXII.

Une Femme enjouée aime avec plus de facilité , mais une mélancolique aime avec plus d'ardeur.

## LXIII.

La plupart des Dames sont si entestées de passer pour belles , qu'elles souffriront plutôt une raillerie sur leur conduite , que sur leur beauté.

## LXIV.

Un visage fardé rend une Femme méprisable , mais une ame fardée la rend odieuse.

La beauté est souvent un ennemy qui ne paroît illustre que pour causer des ruines éclatantes. C'est un Astre dont les influences ne sont pas toujours favorables , & dont la clarté n'éclaire quelquefois que pour conduire plus sûrement en de mauvais pas. Et d'ailleurs si c'est un bien, il est moins pour la personne qui le possède , que pour celle qui le regarde.

La beauté sans esprit est un appas sans amorce. Elle

## 68 MERCURE

attire les cœurs mais elle ne les arreste point.

### LXVII.

Il y a des beautez si engageantes, que si l'on ne fuit avant que de les avoir veuës, on ne fuit pas loin. On ne peut aller au plus, que de la longueur de ses chaînes. Tant de force d'esprit qu'il vous plaira, tant de resolutions que vous voudrez, tout cela ne fait que blanchir.

### LXVIII.

Moins on a de peine à aimer une aimable personne, plus il en coûte à ne l'aimer plus.

Quand on commence à plaire, on a déjà fait un grand pas. Si l'on n'est aimé, on est en passe de l'estre. Le trajet de l'œil au cœur est si petit, que ce qui entre agréablement en l'un, ne tarde guere d'entrer en l'autre.

LXX.

Quand pour se guerir, on ne s'éloigne que pour quelques jours de ce qu'on aime, le remede devient un poison. Une grande absence éteint l'amour, une petite le rallume.

70 **MERCURE**  
**L X X I.**

L'amour est véritablement une maladie , mais elle n'est jamais mortelle. Ce n'est que dans les Romans que les gens meurent d'une langueur amoureuse. Par tout ailleurs on ne meurt d'amour que par métaphore.

Je vous envoie deux Ouvrages galans , dont l'Auteur m'est inconnu. Je voudrois avoir pû découvrir son nom , pour luy rendre la justice qui luy est due.

222SSSS22 2222SS2S2

LETTRE A UNE DAME  
 affligée de ce que sa Sœur  
 se faisoit Religieuse.

**Q**Uoy, parce que Made-  
 moiselle vostre Sœur se  
 fait Religieuse, faut-il que vous  
 soyez au desespoir? Ne peut-  
 on vivre contente dans le mon-  
 de sans avoir une Sœur? Est-ce  
 un si grand malheur de perdre  
 l'esperance d'avoir un Beau-  
 frere, & le plaisir de partager  
 avec luy la succession paternelle?  
 Il n'est pas permis, Madame,

## 72 MERCURE

d'assister à l'Autel en habit de deuil, & de pleurer sur la victime.

Pleine de l'espoir d'un Chrestien  
Elle suit un Dieu qui l'appelle,  
Vos pleurs ne serviront de rien.

De quoy vous plaignez-vous, &  
quel tort vous fait-elle ?

Vous aurez beaucoup plus de  
bien,

Et vous n'en serez pas moins  
belle. [ pirs,

Etouffez au plûtoft d'inutiles sou-  
De ses dons entre vous le Ciel fait  
un partage ;

Elle bannit le monde en fuyant ses  
plaisirs,

Et de ce monde en réglant vos  
desirs,

Vous en ferez un bon usage.

Mademoiselle

# GALANT. 73

Mademoiselle vostre Sœur ~~est~~  
n'est pas tant à plaindre que  
vous pensez. Elle est morte à la  
verité pour sa Famille, mais  
c'est d'une mort volontaire à son  
égard, precieuse devant Dieu,  
& que les hommes ont appelée  
civile, peut-estre parce qu'on ne  
sçauroit rien faire de plus hon-  
neste & de plus obligeant pour  
ceux qui restent.

Consentez que l'Époux dont son  
ame est charmée,  
Jaloux de cette bien-aimée,  
Pour la mieux posséder l'a con-  
duite à l'écart,  
Et souffrez que sa foy plus vive  
que la nostre

Janvier 1690.

G

# 74 MERCURE

Choisissez la meilleure part,  
Et qu'elle grossisse la vostre.  
Comme une disgrâce n'arrive  
jamais seule, le Ciel vient de  
mettre vostre patience à une  
épreuve bien plus rude ; vous  
venez de perdre ce que vous ai-  
mez le mieux au monde. Le  
diray-je, Madame, vous n'a-  
vez plus de Perroquet.

Ce petit animal plein de sens &  
d'esprit,

N'entendoit rien qu'il ne com-  
prit,

Parla si bien François tout le temps  
de sa vie,

Que si tout son mérite avoit esté  
connu,

Affurément il auroit eu

Une place à l'Academie.

Parmy ceux qui ont connoissance de cette aventure, la plus commune & la plus saine opinion veut pourtant qu'il ne soit pas mort, mais qu'ayant trouvé la commodité d'une fenestre ouverte, il a pris le temps de vostre absence pour aller voir ses Parents à l'Amérique.

De tous les Perroquets c'estoit le plus charmant,

Même à mordre il avoit une grace infinie,

Rongeoit les meubles proprement,

Entretenoit la Compagnie,  
Et ne crioit que rarement.

G ij

## 76 MERCURE

Depuis ce malheur, vostre  
Maison est si triste & si affli-  
gée, que je n'oserois vous con-  
seiller de revenir.

Aussi-bien que trouverez-vous,  
Madame Anne perdue, une cage  
deserte,

Des Valers desolez qui pleurent  
vostre perte,

Fuyez loin de ces lieux le celeste  
cœurroux,

Quand pour se consoler d'un mal  
qui desesperé,

Il ne reste plus qu'un Epoux,  
Un Epoux ne console guere.

*Vous auriez le chagrin de re-  
marquer sur le visage de tous*

*vos Amis une maligne joye de  
se voir enfin delivrez d'un Ri-  
val si chery. Eh, Madame,  
n'ont-ils pas raison?*

**Pour luy vous avez fait mille &  
mille injustices.**

**De tant d'honnestes gens à vous  
plaire empressez,**

**On ne connoist que luy dont les  
heureux services**

**Ayent esté récompensez.**

**AUTRE LETTRE  
à la mesme Dame.**

**V**ous avez une tres-juste  
idée de la foiblesse hu-  
maine, nous ne sommes ordinairement

G iij

# 78 MERCURE

rement émeus que par les ob-  
 jets qui nous touchent. Nostre  
 cœur ne se prend que par nos  
 yeux, & comme presque rien  
 ne se conserve que par les mes-  
 mes causes qui l'ont fait naistre,  
 nous courons risque de perdre nos  
 Amis quand ils nous perdent de  
 veüe.

Vous avez raison, je me rends,  
 On oublie aisément, & malheur  
 aux absens ;

C'est un destin commun, rarement  
 on l'évite.

Mais qu'il soit fait pour nous, je  
 n'en suis pas d'accord,

Les absens n'auront jamais  
 de sort.

ii Q.

Il est vray que nous sommes  
 nez dans un siecle fort ingrat &  
 fort infidelle ; tous les Amis s'en  
 plaignent , tous les Amans s'en  
 desesperent ; mais à l'égard des  
 premiers , ils sont si rares à pre-  
 sent , que ce malheur ne tombe  
 presque plus sur personne. Pour  
 les derniers , rien n'est si aisè  
 que d'y remedier.

Qu'il se gouvernent comme au  
 jeu ,  
 Quand on leur coupe cul , qu'ils  
 moderent leur feu ,  
 Et sans examiner si là chose est  
 permise ,  
 Que celuy que l'on quitte au lieu  
 de s'offenser

G iij

## 80 MERCURE

Ne songe qu'à recommencer  
Avec une autre une reprise.

*Vous ne sçauriez comprendre  
la vertu de ce remede si vous ne  
l'avez éprouvé.*

Ceux qui le connoissent le  
mieux

Ne trouvent rien de comparable,  
L'usage en est délicieux ,  
Et le succès indubitable.

*Pour des nouvelles je n'en ay  
point à vous mander. Vous sça-  
vez les changemens qui sont  
arrivez , & que de grands  
hommes de la Robe ont abdiqué,  
ce qui est tres-rare, & que Sa  
Majesté a choisi des Sujets di-*

# GALANT. 81

gues de leur succeder, ce qui est  
tres-difficile.

Il semble que le Roy dans ce choix  
d'importance

Ait daigné tous nous consulter,  
Et sans user de sa puissance,  
N'ait pensé qu'à nous contenter.

*Peut - estre que cette Lettre  
vous paroistra courte ; je sou-  
haite que ce soit là la seule  
chose que vous y trouviez à  
dire ; mais j'ay de bonnes rai-  
sons pour ne la faire pas plus  
longue.*

Il falloit vous répondre , & d'une  
telle affaire

C'est ainsi que j'ay dû sortir,

## 82 MERCURE

Quand on ne scauroit divertir ,  
Il faut du moins n'ennuyer guere.

L'Air nouveau dont vous  
allez lire les paroles , est  
fort en vogue depuis quel-  
que temps.

### AIR NOUVEAU.

**S**I tu veux sans suite & sans  
bruit  
Noyer tous tes chagrins , & boire à  
ta Maistresse ,  
Viens à moy , je sçais un réduit  
Inaccessible à la tristesse.  
Là , nous serons servis de la main  
d'une Hôtesse  
Plus belle que l'Astre qui luit ,

# GALANT. 83

Et meslant au bon vin quelque peu  
de tendresse ,

Contens du jour , nous attendrons

---

'Ans  
ibuer  
dont  
e , &  
oicy  
é au  
r ce

pro-  
l'un  
ieux

# 82 MERCURE

Quand on ne scauroit divertir ,  
Il faut du moins n'ennuyer guere.

---

L  
alle  
for  
que

No

La

*Et meslant au bon vin quelque peu  
de tendresse ,  
Contens du jour , nous attendrons  
la nuit.*

L'Academie Royale d'Angers continuë à distribuer tous les ans deux Prix , dont l'un est pour l'Eloquence , & l'autre pour la Poësie. Voicy l'Ecrit qu'ils ont donné au Public cette année sur ce sujet.

**L'**Academie d'Angers propose deux Prix ; l'un pour celuy qui aura le mieux réüssi dans la composition d'un

## 84 MERCURE

*discours , dont le sujet sera ; Le discernement du Roy dans le choix des Personnes à qui Sa Majesté confie l'Education de Monseigneur le Duc de Bourgogne : l'autre pour la Poësie Française , dont le sujet sera ; La protection que le Roy donne au Roy d'Angleterre.*

*Ces deux Prix qui sont deux Médailles d'or données par Monsieur le Comte de Serrant , Directeur de l'Academie d'Angers , seront distribuez le quatorzième May de l'année présente 1690..*

## GALANT. 85

Le Discours ne sera au plus que de demi-heure de lecture. Les Vers n'excederont point le nombre de cent. On laisse aux Auteurs le choix de la mesure des Vers. Le Discours & les Vers finiront par une Priere pour le Roy.

Les Auteurs observeront de mettre à leurs pieces une sentence avec un paraphe, ou quelque autre marque, qui servira à distinguer le Discours & les Vers, qui auront remporté le Prix, sans y mettre leur nom.

Toutes personnes seront re-

## 86 MERCURE

ceux à prétendre à ces Prix, à la réserve des trente Académiciens, qui en feront les Juges.

Les Pièces seront mises dans le 15. d'Avril de cette année 1690. entre les mains de Monsieur Gourreau, ancien Conseiller au Presidial d'Angers, l'un des deux Secretaires de l'Académie, demeurant à Angers, il en donnera son receu à ceux qui le souhaiteront : On n'en recevra plus passé le temps marqué cy-dessus. Les Pièces seront envoyées affranchies de port.

Je vous envoie une Lettre

du Berger de Flore à la Ber-  
gere Pomone , que je suis  
assuré qui vous plaira. Elle  
est sur une matiere que je  
sçay que vous avez agitée  
plus d'une fois , & vous y  
trouverez quantité de choses  
dont vostre curiosité sera sa-  
tisfaite.

SS2S2SSS2:222 S222S

DE LA VANITE' DES  
Songes, & sur l'apparition  
des Esprits.

**L** A meilleure preuve que je  
puisse donner de la vanité

## 88 MERCURE

des Songes , c'est , aimable  
Bergere, la vie qui me reste  
après celuy que je fis le 22. de  
Septembre 1679. Je m'éveillay ce  
jour-là à cinq heures du matin,  
& m'estant endormy une demy-  
heure après, je songeay que j'e-  
stois dans mon lit. & que le ri-  
deau en estoit ouvert du costé  
des pieds (deux circonstances ve-  
ritables) & que je voyois entrer  
dans ma chambre une de mes  
Parentes morte depuis quelques  
années, le visage pâle & défait,  
l'air triste autant qu'elle l'avoit  
eu enjoué, & vestue d'une cimare  
de satin cendré & gris de perle,

que je luy avois vñ porter la dernière année de sa vie. Elle vint s'asseoir sur le pied de mon lit, & me regardoit avec pitié. Comme je la sçavois morte dans le Songe aussi bien que dans la verité, je jugeay à cette connoissance & à la tristesse de ses regards, qu'elle venoit m'annoncer quelque mauvaise nouvelle, & apparemment la mort; & la prevenant avec assez d'indifference pour ma destinée: Eh bien, luy dis-je, il faut mourir, Elle me répondit, Il est vray. Et quand, luy demanday je aussi-tost? Aujourd'huy, repliqua-t-elle.  
 Janvier 1690. H

t-elle. Je vous avouë que le terme me parut un peu pressant, néanmoins ne m'en étonnant pas trop, je l'interrogeay encore, & je luy demanday de quelle maniere. Et il me sembla pour lors la voir grommeler quelques paroles entre ses dents pour me répondre; mais je ne les entendis pas, & dans ce moment je m'éveillay. L'importance d'un Songe si précis, & si peu embrouillé contre l'ordinaire, me fit observer ma situation, & je remarquay que j'estois couché sur mon costé droit, le corps étendu, & les deux mains appuyées contre

# GALANT.

91

mon estomach. Je me jettay hors du lit après cette reflexion pour écrire mon Songe, de peur d'en rien oublier ; & le trouvant accompagné de toutes les circonstances qu'on attribue aux misterieux & aux divins, je ne fus pas plûtoſt habillé que j'allay dire à ma Belle-sœur, que si les Songes en bonne forme estoient des avertiſſemens infaillibles, elle n'auroit plus de Beau-frere dans vingt-quatre heures, Je luy racontay ensuite celuy que j'avois fait, & je l'appriſſi auſſi à quelques-uns de mes Amis, n'estant pas à Flore en ce temps-là, mais

H ij

## 92 MERCURE

dans la Ville voisine. Ce fut pourtant sans en prendre l'alarme, & sans rien changer à ma conduite ordinaire, me rapportant à la Providence de tout ce qu'il luy plairoit d'ordonner de moy. Si j'eusse esté assez foible pour me mettre dans l'esprit que j'allois mourir, peut-estre que je serois mort; & qu'il me seroit arrivé comme à ces hommes, dont parle un Historien que je vous ay veu lire, (c'est Procope au deuxiême Livre de la Guerre de Perse) lesquels dans un temps de peste furent frappez de ce flau de Dieu,

pour avoir seulement songé que les Demons les touchoient, ou leur disoient qu'ils seroient bientôt dans le tombeau; & que j'eusse ainsi payé par la diminution de mes jours, la peine que meritent les Personnes, qui donnant creance à ces raveries, violent la Loy de Dieu qui le défend. Du moins est-il seur qu'un Canadois n'en eust pas échappé, quand mesme il auroit deu employer les precipices, ou mesme ses propres mains à rendre son songe veritable; parce que les Peuples de ce Pays-là sont absolument persuadez qu'ils ne

## 94 MERCURE

songent rien qui ne doive arriver. Je ne croy pas, sage Berger, que vous soyez de cette humeur, & que vous voulussiez comme eux, faire effectivement du bien ou du mal à une personne, à cause seulement que vous luy en auriez fait en songe, ou que vous en auriez reçu d'elle de cette manière.

L'un ne tire pas à conséquence pour l'autre. L'ame, selon moy, est si irritée de voir que le sommeil la tient prisonnière dans l'obscurité de nostre masse terrestre, en estuy fermant par son pouvoir toutes les portes des sens,

qu'elle en devient comme folle,  
 & ne fait qu'extravaguer tant  
 que cette captivité dure; & il  
 y a bien loin de cet estat à celui  
 de sa pleine raison & de sa vive  
 lumiere; ainsi, belle Bergere,  
 point de créance aux Songes, s'il  
 vous plaist. Il vous a semblé  
 que vostre cher Epoux environné  
 de flâmes brillantes vous deman-  
 doit des prières, vous ne devez  
 pas croire pour cela, que le Ciel  
 vous l'ait osté. Cette figure d'une  
 ame en Purgatoire n'est qu'un  
 amusement de la vostre, qui ne  
 se repose pas mesme la nuit, de  
 la pensèe d'un objet à quoy elle

96 **MERCURE**

s'attache tout le jour ; qui vous le represente parmi les feux & les flâmes , dont elle sçait qu'il brûle pour vous , & qui vous demande mal-à-propos pour luy, ce que vous ne luy accordez que trop souvent ; mais ce seroit encore une plus grande erreur , si vous vous imaginez que c'est son ame mesme , qui est venue à vous pendant que vous dormiez , pour ne vous pas faire peur , comme il seroit arrivé si elle vous avoit apparu hors du sommeil. Les ames ne se separent point des corps pour y retourner ; le giste est trop mauvais pour elles.

elles, quoy que beau dans les jeunes & les charmantes personnes comme vous. S'il en estoit autrement, j'aurois veu Plusside depuis sa mort. Cette Belle dont vous avez tant oüy parler, m'a voit juré dans le fort de nos affections, un jour de Pasques, non seulement au pied des Autels, mais au retour de la sainte Table, que si elle mourroit avant moy, elle viendroit me voir, & me dire de ses nouvelles; & je luy avois fait aussi la mesme promesse avec serment; & neanmoins il y a plusieurs années qu'elle a payé le tribut à la

Janvier 1690. I

## 98. MERCURE

Nature , sans avoir accompli ce qu'elle devoit à l'amour , & à sa parole. Jugez après cela s'il faut prendre pour une verité , ce qu'on lit du Comte de Bouchain , dans le premier Tome des Croisades , page 279. Ce Comte, dit l'Auteur de ce Livre, sur le rapport d'un autre qu'il cite , estant un soir sur le point de se coucher , après avoir bien combattu durant le jour , vit entrer dans sa Tente le jeune Engelram son Amy , Fils du Comte de Saint Pol , lequel avoit esté tué peu auparavant , au Siege

d'une Ville, appelée Marra, prise d'assaut par les Chrétiens sur les Sarrazins. Comme ce Comte avoit l'ame intrepide, & d'ailleurs pleine de joye de voir son Amy, il luy demanda sans s'étonner, comment il estoit alors en vie, luy qu'il avoit veu mort à Marra. Engelram luy répondit que cela venoit de ce que ceux qui finissoient leur vie pour le service de Jesus-Christ, ne mouroient point. Ce Comte satisfait de cette réponse, & trouvant Engelram beaucoup plus

beau qu'il n'estoit auparavant ; luy demanda encore d'où luy venoit ce nouvel éclat. Engelram luy montra dans le Ciel une admirable Maison ; & luy en faisant remarquer la beauté, luy répartit que c'estoit de-la, que venoit celle qu'il trouvoit en luy ; & comme le Comte demeura ravi d'admiration à la veüe de ce Palais celeste, Engelram luy dit encore ; je vous apprens qu'on vous en prepare un beaucoup plus beau ; adieu jusqu'à demain ; puis il dis-

parut. Jugez, dis-je, Madame, si ce recit est veritable, après celuy que je vous ay fait. Comment, une personne reviendroit-elle sans l'avoir promis; si une autre ne revient pas, après l'avoir solennellement juré? car enfin l'Auteur des Croisades, ny celuy dont il a tiré l'apparition d'Engelram, ne disputent point qu'il se fust engagé de retourner après sa mort auprès du Comte son Amy, & bien des gens certifieront que Plusside m'avoit donné parole de revenir après la sienne auprès de moy, & parole sacramentale;

## 102 MERCURE

si ce mot se peut employer. Vous me répondez peut-estre que Dieu ne luy en a pas accordé la permission. Ah pour cela je n'en doute pas. Nostre pacte n'étoit fait que sous cette condition, sans quoy rien ne se doit entreprendre & ne se peut exécuter; mais je croy aussi que Dieu ne l'accorda jamais à personne, si nous en exceptons Samuel qui apparut à Saul, & quelques-uns de ceux qui ressuscitant avec Nostre-Seigneur, se montrèrent à des Personnes devotes de Jerusalem. Hors ce peu d'exemples, l'Histoire, ce me semble,

n'a rien d'assuré sur ces retours de l'autre monde. Euridice, dans la Fable, fit bien quelques pas pour revenir en celuy-cy, mais ils ne furent pas en grand nombre, & l'attrait du centre & du repos éternel l'emporta bien viste sur l'inclination qu'elle avoit pour la lumiere. Je vous ay déjà raconté un de mes songes, il faut que je vous en apprenne encore un autre, avant que de vous expliquer plus clairement mes pensées sur tant de prétendues apparitions d'ames & d'esprits, qu'on trouve dans les bons Auteurs, aussi-bien que dans les

## 104 MERCURE

mauvais. On m'envoya fort jeune dans une Ville éloignée de sept lieues de ma Terrenatale pour me dépayser, & pour m'apprendre à écrire; & estant retiré de là, après cinq ou six mois on me fit passer chez un de mes Parens, où mon Pere nouvellement revenu de l'Armée, s'estoit rendu, & m'avoit mandé. Il vit mes exemples, & les trouvant assez bonnes, il ne laissa pas de témoigner qu'il doutoit si elles estoient de ma façon; & sortant une aprèsdînée pour aller faire une visite dans le voisinage, avec la Dame du lieu où nous estions,

## GALANT. 105

il me recommanda d'écrire dix ou douze lignes pour le relever de ses doutes. Mon devoir me fit donc aussitost après son depart monter dans la chambre qu'on nous avoit donnée; & y ayant cherché mes commoditez pour écrire à mon aise, je me mis, petit garçon que j'estois, à genoux devant un fauteuil, sur lequel je plaçay mon papier & mon encre. Pendant que j'écrivais, j'entendis sur l'escalier, des gens qui portoient du bled aux greniers; & m'estant levé de ma place je détournay un pan de tapisserie, & je vis une petite Salle

## 106 MERCURE

ouverte, où mon Pere s'entrete-  
noit avec la Dame du lieu, assis  
auprès d'elle. Comme j'avois vû  
l'un & l'autre monter en Carosse  
& sortir du Chasteau, ie fus fort  
surpris de les appercevoir dans  
cette Salle. La frayeur se joi-  
gnit à l'étonnement. Je laissay  
aller la tapissierie, & quitant la  
chambre, ie descendis l'escalier  
au plus viste, & entray tout  
effaré dans l'Office qui estoit au  
bas. Une Femme de Charge qui  
remarqua quelque alteration sur  
mon visage, me demanda ce que  
j'avois. Je luy en fis le recit. Elle  
me dit honnestement que ie ré-

## GALANT. 107

vois, & que Madame la Marquise & mon Pere ne revien-  
droient de plus d'une heure. Je  
n'en voulus rien croire, & ie  
demeuray vers la porte de l'Offi-  
ce iusqu'à ce qu'enfin ie les visse  
arriver. Ma peine ne se redoubla  
pas peu à cette veuë; ie n'en dis  
pourtant rien à mon Pere, mais  
quand il me voulut envoyer cou-  
cher avant luy, quelque temps  
après le soupé, tout ce que ie  
pus gagner sur moy, fut de me  
laisser conduire hors de sa pré-  
sence. Je l'attendis pour aller  
dans nostre chambre, & ie n'y  
voulus rentrer qu'avec luy.

Etonné de me trouver encore lors qu'il se retira, il ne manqua pas de me demander ce qui m'avoit retenu; & après quelques vaines excuses, ie luy avouay que j'avois peur, parce qu'il revenoit des Esprits dans cette chambre. Il se moqua de ma crainte, & s'informa de moy à qui j'avois ouy tenir ce sot discours. Je luy racontay alors mon aventure: & il ne la sceut pas plûtost que prenant soin de me detromper, il me fit conduire aux greniers, & pour mieux dire, au galetas où aboutissoit l'escalier. On m'y donna à connoistre qu'ils n'es-

toient pas propres à recevoir du Bled, qu'il n'y en avoit point, & qu'il n'y en avoit jamais eu: & comme à mon retour auprès de luy il me demanda l'endroit où j'avois levé la tapisserie, & vû la Salle ouverte, je le cherchay de tous les costez pour le luy montrer, mais ce fut en vain, je ne trouvoy point d'autre porte dans les quatre murailles de nostre chambre, que celle de l'escalier. Des choses si opposées à ce que j'avois crû tres-veritable, m'alarmerent encore plus qu'auparavant, & je m'imaginay sur le recit que j'avois ouy

## 110 MERCURE

faire des Esprits Follers, que  
quelqu'un d'eux m'avoit causé  
ces illusions pour se joüer de moy.  
Mon Pere me remontra que ces  
amusemens d'Esprits à la baga-  
telle, qu'on m'avoit racontez, n'é-  
toient que des Fables, & encore  
plus Fables que celles d'Esope &  
de Phedre. Puis il ajoüta que la  
verité estoit que je m'estois endor-  
mi en écrivant; que i'avois son-  
gé pendant mon sommeil tout ce  
que i'avois cru ouïr & voir; &  
que la surprise & la crainte  
s'estant iointes, & tout à coup  
emparées de mon imagination, y  
avoient causé le mesme effet.

## GALANT. III

qu'y auroit pu produire la verité  
mesme. J'eus de la peine en ce  
temps-là à goûter ce raisonne-  
ment, mais il a bien fallu m'y  
rendre dans la suite, comme tres-  
iuste. Observez pourtant, aimable  
Bergere, combien l'impression  
de ce songe estoit forte. Je pense  
de bonne foy que s'il n'eust esté  
dementi par toutes les circonstan-  
ces que ie viens de dire, ie le  
prendrois encore aujourdhuy  
pour une verité, & ie ne m'é-  
tonne pas si tant de gens ont eu  
la mesme opinion de quelques-  
uns des leurs, quelque avancez  
en âge, en experience, & en

## 112 MERCURE

raison qu'ils fussent, parce qu'ils auront pû se les imaginer aussi fortement que j'avois conceu le mien, sans avoir rien trouvé qui les ait desabusez de leurs fausses persuasions; en cela contraires comme moy, à certain Medecin appellé Belon, qui parlant de luy-mesme dans un Livre qu'il a composé, dit que s'estant une fois éveillé en sursaut d'assez bon matin, dans une Hostellerie où il logeoit, au bruit de quelques personnes qui se lamentoient dans la rue, & s'estant levé en chemise, & mis à la fenestre pour satisfaire sa

## GALANT. 113

curiosité, il avoit aperçeu des femmes êchevelées & à demy-nuës, qui passoient en pleurant & en criant; puis s'estant recouché & rendormy, il avoit en suite raporté à son hoste, comme un songe, ce qui estoit arrivé, ne voulant pas croire cet hoste quand il l'assura qu'il n'y avoit point de songe en ce qu'il racontoit, qu'on l'avoit ouy se relever; qu'on l'avoit vû à la fenestre, & qu'il avoit esté témoin d'une desolation qui n'estoit que trop vraie pour le repos des miserables qui la souffroient.

A quoy ie puis encore ajoûter

Janvier 1690.

K

## 114 MERCURE

l'exemple de ce maistie yvrogne, qu'un Duc de Bourgogne ayant vû vers le soir endormi sur un fumier, au milieu d'une rue, fit par divertissement porter dans son Palais, deshabiller, mettre en beau linge à point, & coucher dans une chambre dorée & dans un lit magnifique, sans qu'il s'éveillast; & qui le lendemain matin estant éveillé fut vestu en Prince, loüé, flaté, servi, regalé & traité de mesme jusqu'à la fin du iour, que s'estant renyvré & rendormi, il fut recouvert de ses guenilles, & reporté à l'endroit où il avoit esté.

# GALANT. 115

pris. Après quoy ayant curvé son vin, & se trouvant sur le fumier, il crut qu'il n'en estoit pas sorti, & recita comme un Songe, dont la durée ne luy auroit pas deplu, l'heureux iour qu'il avoit veritablement passé dans un Palais, avec toute sorte d'honneurs, de pompes & de delices. Voilà, gentille Bergere, quelles sont les Erreurs de l'imagination. Le Medecin & l'Yvrogne prenoient l'original pour la copie, & le corps pour l'ombre; & moy au contraire, ie prenois l'illusion pour l'effet, & le mensonge pour la verité. Justes fondemens

K ij.

## 116 MERCURE

de la Sceptique. Mais ie n'ay pas esté le seul qui ait esté deceu de cette maniere. Dion & Brutus, ces deux grands Capitaines, & ces deux sages Philosophes, que Plutarque compare l'un à l'autre, & que je vous ay ouy louer tant de fois, furent sans doute trompez comme moy, dans ces fameuses apparitions d'esprits que cet Auteur leur attribue. Voicy ce qu'il dit du premier. Comme il estoit par hazard un soir tout seul, assis à l'entrée d'une Galerie de son Palais, pensant profondement en

## GALANT. 117

Juy-mesme à quelque chose, il ouït tout à coup du bruit ; de sorte que jettant la veüe sur l'autre bout de la Galerie , il y vit à la faveur du jour qui s'abaissoit , une grande & hideuse Femme , tout à fait semblable d'habit & de visage aux Furies , de la maniere dont on les represente sur les Theatres , laquelle avoit un balay à la main , dont elle nettoyoit la Maison. Cette vision l'étonna , & il en fut si fort effrayé , qu'il envoya querir ses Amis pour la leur raconter ; &

## 118 MERCURE

estant comme hors de luy-mesme , il les pria de ne le point quitter cette nuit , dans la crainte qu'il avoit que ce Spectre ne se presentast encore à luy , lors qu'il seroit seul , ce qui n'arriva pourtant pas. *Voilà le recit de Plutarque, par où il est aisé de juger que Dion avoit songé ce qu'il croyoit avoir veu. Toutes les circonstances concourent à cette pensée. Il estoit seul , il estoit assis , & c'étoit sur le soir. Fatigué sans doute du travail de la journée , travail de corps ou d'esprit , on de tous les deux , qui ne croira*

pas aisément que dans cet estat  
 il s'endormit pensant à ce qui le  
 faisoit rêver ; que durant son  
 sommeil , il se representa la  
 Furie dans l'action qu'il la vit ;  
 & que la surprise & la crainte  
 s'estant tout à coup emparées de  
 son ame à cet aspect , comme elles  
 s'emparerent de la mienne , elles  
 le firent passer comme moy , du  
 sommeil au réveil , sans qu'il  
 s'en apperceust. Je croy qu'il n'y  
 a pas lieu d'en douter , & ie le  
 croy avec d'autant plus de rai-  
 son que les mesmes effets s'en-  
 suivirent , Dion ayant esté effaré  
 & épouvanté de son songe ,

## 120 MERCURE

comme ie le fus du mien. Quant à Brutus, Plutarque rapporte qu'estant une nuit bien tard dans sa Tente, avec un peu de lumiere, s'entretenant dans ses pensées, tandis que tout reposoit dans son Camp, il luy sembla qu'il entendoit quelqu'un entrer dans sa Tente; si bien que iettant la veüe du costé de la porte il appercent la monstrueuse figure d'un corps de taille énorme & épouvantable, qui se vint presenter à luy sans luy rien dire. Brutus plus étonné du silence du Spectre que de son apparition, eut l'assurance de luy demander qui il estoit

estoit, s'il estoit Dieu ou Homme,  
 & quel estoit le sujet qui l'ame-  
 noit là. Je suis ton mauvais  
 Genie, luy répondit le Spectre,  
 & tu me reverras auprès de la  
 Ville de Philippe. Eh bien,  
 je t'y reverray, luy répondit  
 Brutus, sans s'alarmer de cette  
 espece de menace. Le Spectre  
 disparut après ces paroles, &  
 Brutus ayant aussi-tost appelé  
 ses Domestiques, leur demanda  
 s'ils n'avoient rien ouy, ny rien  
 vû. Ils luy répondirent que non;  
 après quoy il se remit à veiller  
 & à penser comme auparavant;  
 mais dès qu'il fut jour il alla

Janvier 1690. L

## 122. MERCURE

trouver Cassius son Ami ; pour luy conter la vision qu'il avoit eue. Plutarque ajoute à ce recit, dans la suite de la vie de Brutus, ces mots. On dit que ce mesme Spectre qui s'estoit déjà apparu à luy, s'y presenta une seconde fois en la mesme forme & figure, & disparut sans luy rien dire ; mais Publius Volumnius, homme sçavant en Philosophie, qui fut toujours avec Brutus dès le commencement de cette guerre, ne fait aucune mention de ce Spectre. Supposons pourtant qu'il luy

L. . . . .

apparut une seconde fois auprès de la Ville de Philippe, comme il l'avoit promis, cela ne doit pas empescher de croire que ces deux apparitions n'ayent esté de purs Songes. A l'égard de la premiere, tout contribue à le persuader. Brutus couché, quoy que Plutarque ne l'explique pas; la nuit qui estoit extrêmement avancée, il le remarque; ses Domestiques qui ne virent & qui n'entendirent rien, quoy qu'ils fussent proche de luy, & mesme dans sa Tente, puis qu'il ne leur demanda pas seulement s'ils n'avoient rien oüy, mais encore s'ils

## 124 MERCURE

n'avoient rien vû; & qui auroient pourtant deu aussi-bien l'entendre parler au Spectre, s'il luy avoit veritablement parlé, qu'ils l'entendirent quand il les appella; & enfin la voix du Spectre qui devoit estre bien forte, à en juger par la grandeur de son corps, dont le bruit n'auroit pas manqué d'estre ouy de ses Domestiques, & mesme de les éveiller, eussent-ils esté profondement assoupis, puis que le Spectre n'avoit nul interest à se contraindre & à parler bas. Tout cela, dis-je, nous apprend que Brutus, qui avoit cru veiller

dans ces momens-là, avoit du moins sommeillé, & que si le songe de la figure terrible & menaçante ne luy causa pas de la crainte, il luy causa du moins de la surprise, & que cette impression agissant fortement sur son esprit qu'il avoit naturellement melancolique, luy fit ouvrir les yeux, sans penser qu'il les eust fermez, je veux dire, sans penser qu'il eust dormi. Quant à la seconde apparition, ce ne fut qu'un effet de la premiere, dont l'impression se réveilla après la defaite & la mort de Cassius, lors que se voyant

L iij

## 126 MERCURE

à la veille d'une deuxième Bataille, il vint à se représenter qu'il pourroit bien avoir le mesme sort que son Ami, comme il arriva, & il ne faut pas penser que les mêmes songes ne retournent pas, puis que l'expérience apprend le contraire, & qu'il est peu de personnes qui n'ayent songé diverses fois qu'elles tombent dans des puits, ou qu'elles volent proche de terre; ou qu'on les appelle par leurs noms, & qui s'estant mesme reveillées à ces diverses sortes de songes, ne les ayent pas pris pour des veritez. Vous direz peut estre,

spirituelle Bergere, que les évènements funestes qui suivirent les visions que j'ay rapportées, vous persuadent qu'elles estoient veritables, & que l'histoire du Comte de Bouchain ne marque pas qu'il fust assis comme Dion, ny couché comme Brutus; ny qu'il resvast comme l'un & comme l'autre, pour le pouvoir accuser de sommeil & de songe, aussi bien qu'eux. J'avoué que l'histoire de ce Comte dit seulement qu'il estoit sur le point de se coucher; mais comme elle remarque que c'estoit sur le soir, & qu'il avoit combattu durant

## 128 MERCURE

le jour, le fatigue avoit pu l'abatre, & l'endormir avant qu'il se mist au lit, soit en priant Dieu, soit en pensant à d'autres choses. J'avois mesme que Raymond d'Agiles que cite le nouvel Auteur des Croisades sur l'histoire de ce Comte, luy fait seulement dire, J'ay veu la nuit, non pas en Songe, mais en veillant, le Seigneur Engelram de St. Pol, qui a esté eue à Marra, &c. & qu'ainsi le premier Auteur ne remarque pas que le Comte eust cette vision, le soir sur le point de se coucher, ayant combattu durant le

## GALANT. 129

jour, comme l'avance le second qui l'a pu tirer d'ailleurs, sans citation. Mais soit qu'il eust en cette vision avant que de se mettre au lit, ou après s'y estre mis; avant que de dormir, ou après avoir dormi & s'estre éveillé; je dis que comme Engelram estoit mort depuis peu de jours, le Comte qui pensoit souvent à cet Ami en veillant, pu aisément se le mettre dans l'esprit, pendant une surprise du sommeil, ou mesme pendant un sommeil profond; & puis se réveiller imperceptiblement dans le transport de son admiration.

## 120 MERCURE

pour la beauté du Palais céleste qu'il s'estoit représenté ; & dans l'ardeur du desir qu'il avoit de suivre ce cher Ami , en un si bel endroit : en sorte que ces impressions l'emportant sur celle du sommeil, il auroit cru voir éveillé, ce qu'il n'auroit veu qu'en dormi. C'est ainsi , belle Bergere , qu'un million d'autres ont fait des songes dont ils ne se sont pas apperceus , parce qu'ils en ont esté empeschez par la force de quelque mouvement qui s'estoit rendu maistre de leurs esprits & de leurs reflexions , & qui les préoccupoit trop pour leur

donner lieu de douter ; si leur imagination n'avoit point trompé leurs sens. Il est vray que le Comte de Bouchain fut tué dans une attaque, par une pierre tirée d'une machine des Ennemis, le lendemain de la vûë d'Engelram ; que le Fils unique de Dion se precipita de colere du haut d'un plancher en bas, quelques jours après la vision de la Furie ; & que Brutus se donna luy-mefme la mort, de deplaisir d'avoir perdu la seconde Bataille de Philippe, après le retour de son mauvais genie ; & qu'il semble qu'on doive conclure avec

## 132 MERCURE

tous les Auteurs, dont aucun que je sçache, n'a soupçonné que ces trois personnes dormissent, non plus qu'elles mesmes, que les apparitions estoient les avertissemens des maux qui leur devoient arriver; mais sans vous remonter que Dieu, & la Nature ne sont rien en vain, & que de tels avertissemens de maux seroient fort inutiles, puis qu'ils ne les detournent, ny ne les reculent, je vous représenteray seulement que la prudence ne permet pas qu'on juge des choses accidentelles par l'évenement, d'autant qu'il relève de

la fortune. Elle veut qu'on en juge par le principe qui les fait agir, qui n'estant icy qu'une cause obscure & incertaine, ne peut rien produire de seur & de réglé. On a veu des millions de Songes de cette nature, & mesme beaucoup plus precis & plus positifs que ceux-là. Le mien en est une petite preuve; mais comme ils n'ont point eu de suites qui y répondissent, on les a ensevelis dans le silence, au lieu que le pur hazard en ayant donné à ces trois-là, on ne les a pas seulement publiez, & consacrez à la posterité, on

# 134 MERCURE

en a encore voulu tirer des  
consequences pour les autres,  
en les proposant pour exemples,  
cômme si trois flèches qui por-  
tent dans le noir, entre cent  
mille qui le manquent, devoient  
faire passer pour seure & pour  
infaillible, la main qui les auroit  
tirées. Croyez - moy donc, ai-  
mable Bergere, ne vous amusez  
non plus aux Songes qu'aux  
figures qu'on voit dans les nuées,  
& persuadez-vous que les Morts  
ne reviennent non plus que le  
Temps qui est passé, & qu'ils  
ne reviendront qu'au son des  
trompettes celestes, lors qu'elles

nous annonceront les grands Jours du Seigneur. Voila ce que je vous puis dire sur ce sujet. Vous avez Plutarque & Maimbourg dans vostre charmante Bibliothèque, vous pouvez les consulter, si vous doutez que j'aye ajouté, ou retranché aux extraits que j'en ay rapportez, mais assurez - vous qu'ils sont fidelles, & qu'ils ne dementent point le caractère de vostre Serviteur, Le Berger de Flore.

Vous sçavez sans doute, Madame, que les Peres Theatins, ont accoutumé de cele-

# 136 MERCURE

brer tous les ans une Neuvaine solennelle dans les jours qui precedent la Feste de Noël, pour honorer l'attente des Couches de la Sainte Vierge. On y fait tous les jours la lecture d'une pieuse Meditation sur les Prieres de l'Eglise qu'on appelle communément les O, & elle est precedée & suivie d'une excellente Musique. Tandqu'a vescu la feuë Reine Mere Anne d'Autriche de glorieuse Memoire, elle n'a jamais manqué d'assister à cette solemnité, & elle y ve-

# GALANT. 137

noit ordinairement accompagnée de ses Augustes Enfants. Pendant que le Roy faisoit sa residence à Paris, Sa Majesté y envoyoit toujours la Musique, & ne manquoit point la veille de Noël de se trouver au Salut. Son A. R. Monsieur n'a pas oublié une si Sainte Coustume, dont la Reine sa Mere luy avoit donné l'exemple, & à moins que quelque indisposition ne l'en empesche, ce Prince ne se dispense jamais de venir rendre ses hommages à la Crèche du Sauveur

*Janvier 1690. M*

# 138 MERCURE

naissant. Ainsi il a continué cette année ce pieux devoir, s'étant rendu dans l'Eglise des Peres Theatins le 24. du mois passé, accompagné de Madame & de Mademoiselle. Le Superieur le vint recevoir à la teste de la Communauté, & D. Jean Chrysostome Boursault, Religieux de l'Ordre, & qui est Fils de M. Boursault, si connu par ses Poësies, fit la lecture de la Meditation en presence de leurs Alteſſes Royales. Cela estant fait, il quitta son Livre, & adressant la parole à Monsieur, il luy fit ce Compliment.

## MONSEIGNEUR,

Qu'il est beau de voir le  
 Fils de tant de Rois, abandonner le Dais & le Balustre  
 pour se prosterner aux pieds  
 d'un Enfant qui naist dans  
 une Creche ; & que l'humilié  
 sied bien à ceux devant  
 qui tous les jours on s'humilie !  
 La Foy, qui malheureusement  
 n'est pas toujours le partage des  
 Grands de la Terre, est l'heri-  
 tage propre de V. A. R. &  
 l'Auguste Reyne, à qui vous  
 estes redevable de vostre nais-  
 sance, ne pouvant faire succe-  
 der ses deux Fils à sa Cou-

M ij

## 140 MERCURE

ronne, les a fait succéder à sa  
Pieté. Tant qu'a duré sa Vie,  
qui a duré trop peu pour les  
Maisons Religieuses dont elle  
estoit la Mere; pour les Hôpi-  
taux dont elle estoit le secours;  
pour les Veuves dont elle estoit  
le refuge; pour les Orphelins  
dont elle estoit l'appuy; enfin,  
pour tout le Monde dont elle  
estoit l'édification; Tant, dis-je,  
qu'a duré son illustre Vie, elle  
n'a jamais manqué de venir  
offrir toutes les Couronnes de la  
Maison dont elle estoit sortie,  
& de celle où elle estoit entrée,  
au Divin Enfant que V. A. R.

# GALANT. 141

vient adorer aujourd'huy ; & du haut du Ciel où ses Vertus l'ont placée , prosternée avec tous les Anges , devant le Sacrement de nos Autels , elle joint encore ses Prières aux Vostres pour attirer sur vous les Benedictions de ce Dieu naissant. Verbe Saint , continua-t-il en se tournant vers l'Autel , qui vous estes incarné pour nous retirer de l'abysme où nos pechez nous avoient plongez ; Souverain Dominateur dans la Maison de David , qui avez voulu naistre dans la pauvreté , & qui ne témoignez vostre

## 142 MERCURE

grandeur que par la profondeur de vos abbaiffemens, répandez vos graces sur un Prince si constant à venir dans vôtre Crèche vous donner des marques de son humilité. Il est des premiers à glorifier vostre Naissance, & à vous offrir son cœur. Versez avec abondance vos benedictions sur luy & sur son auguste Famille. Il est peu de Princes sur la terre qui ayent tant de zele pour la gloire de vostre Nom. Pendant qu'une partie de l'Europe favorise, & que l'autre dissimule les outrages que l'on fait à

# GALANT. 143

vostre culte, la France inébranlable dans la foy qu'elle vous a promise, en embrasse elle seule la défense, & implore vostre secours contre des Princes qui sont plus vos ennemis que les siens. Divin Jesus, qui regnez dans l'équité & dans la justice, & qui dans la faiblesse où vous paroissez, avez toute la puissance du Dieu des Armées, protégez des armes qui soutiennent la justice de vostre cause; ou plutôt, mon Dieu, pour épargner l'effusion de tant de sang Chrestien, faites accomplir par tout les chants d'allégresse que les Anges

# 144 MERCURE

*furent retentir à vostre Naissance.  
Gloire à Dieu qui remplit la  
hauteur & l'immensité des Cieux,  
& la Paix aux hommes qui  
sont sur la terre.*

Leurs A. R. furent fort satisfaits de ce compliment, & s'étonnerent de la maniere noble & aisée avec laquelle ce jeune Religieux le prononça. La veneration que Monsieur conserve pour la memoire de la Reine-Mere, justifie l'Eloge qu'on a fait de cette Princesse, puis qu'on ne pouvoit prendre ce Prince par un endroit qui luy fust plus sensible,

fenfible, & que c'est le moins que doivent les Theatins à leur auguste Fondatrice, que de témoigner en toutes occasions l'éternelle reconnoissance qu'ils auront de ses bontez & de sa Protection Royale.

Sa Majesté a pourveu à la Lieutenance de Roy du Gouvernement des Ville & Chasteau de Carentan, & dépendances, vacante par la mort de Mr. d'Heudreville, sur la nomination de Son Altesse Royale Mademoiselle d'Orleans, à qui cette Place ap-

*Janvier 1690.*

N

## 146 MERCURE

partient, & ce poste est rempli presentement par la personne de Messire Charles-Claude Andrey, Seigneur de Fontenay-Silléri, Seigneur & Patron de Neuville & Baudienville, Capitaine des Chasses & Plaisirs du Roy du Bailliage, anciens ressorts & enclaves de Cotentin. Il a esté long-temps dans le Service, & s'est acquitté avec beaucoup de distinction, des emplois qu'il a eus pendant plusieurs Campagnes, tant en Flandre qu'en Allemagne. Il est de la Maison d'Andrey-

de Silléri. Feu M<sup>r</sup> de Silléri son Oncle, après avoir dignement servi pendant un grand nombre d'années, mourut en 1679. & M<sup>r</sup> de Silléri son Frere fut tué en se signalant à la journée de Senef. Cette Maison est alliée à la plupart de ce qu'il y a de plus illustre dans la Robe & dans l'Epée.

Quelque soin qu'on prenne dans les Estats dont les Peuples sont de la Religion Pretendue Reformée, de publier que tous les nouveaux Convertis de France n'ont qu'un

## 148 MERCURE

apparence de Conversion, & qu'ils ne font aucune des fonctions attachées à la Religion Catholique, on voit tous les jours mille choses qui convainquent du contraire. Il est vray qu'elles ne se remarquent pas tant à Paris, que dans les autres Villes du Royaume, non seulement parce qu'il y a toujours eu moins de Calvinistes dans cette Capitale, qu'en certaines Provinces, mais encore, parce que la grande quantité de peuples, fait qu'on y est, pour ainsi dire, comme perdu

dans la foule , & que la vie des particuliers n'y est point connue. Personne n'ignore qu'il y avoit un fort grand nombre de Protestans dans le Poitou , & sur tout dans la Ville de Niort, & il est si vray qu'ils assistent à l'Eglise avec autant de ferveur que les anciens Catholiques, que celle de Saint André s'estant trouvée trop petite pour contenir tous ceux qui ont abjuré le Calvinisme, le Roy qui ne laisse passer aucune occasion de signaler sa pieté, a donné dequoy travailler à

## 150 MERCURE

l'agrandissement de cette Eglise. M<sup>r</sup> le President de Fontmort dont le zele a toujours paru fort grand pour tout ce qui regarde la veritable Religion, & qui n'a épargné ny soins ny depenses pour la faire fleurir, a eu soin de l'employ des deniers que Sa Majesté a donnez pour cet Ouvrage, qui fut achevé la veille des Rois. Le lendemain, M<sup>r</sup> de Fontmort fit poser la Croix sur le frontispice de cette Eglise, avec les Armes du Roy, & l'on celebra une Messe

# GALANT. 151

solemnelle , où assisterent tous les Corps de Justice , & tout ce qu'il y a de personnes de qualité & de distinction dans la Ville , & aux environs. Le Pere Mainard de l'Oratoire, qui est fort goûté des nouveaux Convertis de la Province , y prescha , & fit un Eloge du Roy qui répondit à la beauté de la matiere. Le *Te Deum* fut chanté ensuite , & suivy de toutes les démonstrations de la plus parfaite joye. La Mousqueterie & les Cloches de la Ville se firent entendre

N. iiij.

152 **MERCURE**

aussi-bien qu'une infinité  
d'instrumens guerriers.

M<sup>r</sup> le Duc de Beauvilliers,  
Fils de M<sup>r</sup> le Duc de Saint  
Aignan, & le seul qui reste  
du premier lit, ayant eu huit  
Filles, commençoit à appré-  
hender de n'avoir point de  
Garçons; mais enfin, Madame,  
la Duchesse de Beauvilliers  
luy en vient de donner un,  
ce qui a causé beaucoup de  
joye dans toute cette Mai-  
son. Monseigneur le Duc de  
Bourgogne & Madame la  
Duchesse de Chevreuse l'ont  
tenu sur les Fonts.

Vous me demandez des nouvelles de la Tonnoine, & si on continue à y porter de l'argent avec le mesme empressement que je vous l'ay déjà marqué une fois. Je répondray à cela qu'elle seroit à present remplie, si on pouvoit resévoir chaque jour tout l'argent que l'on y porte. Quoy qu'il fust permis à chacun d'y prendre plusieurs parts, on avoit peine à s'imaginer qu'il y eust personne qui en prist plus de deux ou trois, qui font deux ou trois cens écus. Cependant il se

## 54 MERCURE

trouve non seulement des personnes de la première qualité qui ont pris de ces parts pour vingt & trente mille livres, mais mesme des Particuliers qui ont donné jusques à dix mille écus pour en avoir. M. Prudhomme, Maréchal des Logis des Gardes Françaises, est de ce nombre. Comme il est fort connu, je vous le nomme afin que chacun connoisse que je ne dis rien que de véritable.

En jettant les yeux sur la Médaille que vous trouverez icy, vous connoistrez d'a-



*Edotiuar Sculptit*



## GALANT. 155

bord qu'elle ne peut regarder que les grandes actions dont la vie du Roy est remplie, & qu'il n'y a point aujourd'huy d'autre Souverain en Europe capable de reduire l'Afrique à plier le genoüil devant luy. Je vous en voyray le mois prochain selon ma coûtume, les nouveaux Jettons qui ont paru au premier jour de l'année.

On a mis depuis peu au jour un Livre, dont la dépense doit avoir esté grande, puis qu'il est tout gravé au burin. Il est intitulé, *Refle-*

# 156 MERCURE

acions sur quelques paroles de  
Jésus - Christ , particulièrement  
sur les sept dernières qu'il a  
prononcées sur la Croix , pour  
servir d'un saint Entretien à  
l'Âme Chrestienne pendant la  
Messe. Ce Livre est de M<sup>r</sup>  
Nicolas , qui en a déjà fait  
imprimer plusieurs autres,  
sans y avoir mis son nom.  
On le trouve à l'Aigle , rue  
S<sup>t</sup> Jacques , chez M<sup>r</sup> Bon-  
nant , à qui le Public en doit  
la graveure. Comme elle est  
beaucoup plus belle & plus  
nette que l'impression , les  
yeux sont aussi satisfaits que

l'esprit de la lecture de ces fortes d'ouvrages.

Il n'y a jamais eu personne qui ait porté si loin la Géographie que M<sup>r</sup> Sanson d'Abbeville. Aussi peut-on dire que toute la France, ou plutôt toute la Terre luy est redevable, puis qu'il en a fait connoître une infinité d'endroits dont on n'auroit jamais parlé sans luy, & qu'il a donné une parfaite connoissance de ceux dont on n'avoit que des lumières imparfaites. On vient de réimprimer son introduction à la

## 158 MERCURE

Geographie , où sont indiquées les Sciences , dont la Geographie emprunte plusieurs principes , la description des différentes manieres dont cette science est representée , l'explication des termes de toutes les parties de la Geographie , une instruction des Cartes , la Geographie Astronomique , qui explique la correspondance du Globe terrestre avec la Sphere , la Geographie naturelle , qui donne les divisions de toutes les parties de la Terre & de l'eau ; la Geographie historique qui considere la terre ,

# GALANT. 159.

*Par les Etats Souverains.*

*Par l'étendue des Religions.*

*Par l'étendue des principales  
Langues.*

*Par les différentes especes ou  
races d'hommes.*

*Par leurs couleurs.*

*Et par la forme extérieure  
du corps.*

Cette seconde Edition est beaucoup plus ample que la premiere. On peut juger de l'utilité d'un Volume qui contient tant de choses sans qu'il soit besoin d'en rien dire. Ce Livre se trouve chez l'Auteur aux Galleries du

# 160 MERCURE

Louvre, vis à vis l'Eglise de  
Saint Nicolas.

Vos Amies qui ont demandé le *Napolitain* avec tant d'empressement, seront bien-aises d'apprendre que le Sicur Guerout en a fait faire une Edition nouvelle. Les exemplaires de ce Livre n'ont si-tost manqué que par le grand succès qu'il a eu. On ne doit pas en être étonné. Les sentimens s'y trouvent par tout si fort selon la nature, qu'il est impossible de ne demeurer pas persuadé des choses qu'on lit. Sur-tout les Lettres de

Mademoiselle d'Ossanove  
 ont un air de verité qui  
 fait un plaisir inconcevable.  
 Quelque vives qu'elles soient,  
 il est aisé de connoître que  
 l'Auteur ne peut leur avoir  
 presté que quelque arrange-  
 ment dans les mots, puis-  
 qu'on ne scauroit avoir écrit  
 ce qu'elles contiennent sans  
 l'avoir senty. Les Lettres Por-  
 tugaises que l'on a tant ad-  
 mirées, sortoient hors du vray-  
 semblable par la violence de  
 la passion qui estoit outrée,  
 mais celles-cy sont l'effet d'u-  
 ne tendresse, non seulement

*Janvier 1620.*

O

permise, mais ordonnée par un Pere, & qui ayant un mariage arresté pour but, a pu obliger un jeune cœur de s'abandonner sans aucun scrupule à ce que l'amour a de plus sensible.

Madame la Comtesse de Grignan ayant voulu sçavoir ce qu'estoient autrefois en Provence les Troubadours & la Cour d'Amour, M<sup>r</sup> de Calvy ressuscita Guillaume Adheimar, un des Ancestres de M<sup>r</sup> le Comte de Grignan, pour luy en porter des nouvelles. Ce Gentilhomme fut

un Troubadour celebre, qui  
compofa d'excellens Ouvra-  
ges, & qui mourut d'amour  
pour la Comteffe de Die.  
Dans ce temps-là, les Gentils-  
hommes les plus diftinguez  
de la Provence s'appliquoient  
à la Poëfie. Les Comtes de  
Provence en faisoient eux-  
mesmes; & les Princes Etran-  
gers avoient chez eux des  
Troubadours qui leur appre-  
noient cette Langue, & la  
maniere de faire des Vers  
Provençaux. Alors les Dames  
tenoient Cour d'amour ple-  
niere en quelques endroits.

O ij

164 **MERCURE**

de la Provence, où elles prononçoient des Arrests sur les questions qu'on leur en-  
 voyoit. C'est de là qu'on a  
 tiré les Arrests d'amour com-  
 pilez par un Procureur du  
 Parlement de Paris. *Trouba-*  
*dour* signifie *Inventeur*, du  
 mot Provençal *troubar*, qui  
 veut dire *trouver*, *inventer*.

ES

22255522 222255252

LE TROUBADOUR

ADHEIMAR.

A Madame la Comtesse  
de Grignan.

**V**oicy, belle Comtesse, un fa-  
meux Troubadour,  
Sorti pour vous du tenebreux se-  
jour.

Le Provençal semblé de gloire  
Suivoit jadis les Loix de l'Empire  
amoureux.

Vous voulez les sçavoir. Né dans  
ce temps heureux,  
Je viens avec plaisir vous en faire  
l'histoire.

# 166 MERCURE

Moy que l'on voit briller parmi les  
grands Ayeux,  
De vostre illustre Epoux, l'honneur  
de mes Neveux.

2

La Cour d'amour fut une Cour  
pleniere,  
Le beau Sexe y gardoit une puissance  
entiere,  
Des Dames dont l'esprit egaloit les  
attraits,  
Y prononçoient ces beaux Arrests,  
Que l'Amour leur dictoit luy-  
mesme,  
Il parloit par leur bouche, & regnoit  
dans leurs cœurs.  
Tout en reconnoissoit l'autorité su-  
preme,  
Barons, Princes, Rois, Empereurs.  
S  
Les doctes Filles du Parnasse,

# GALANT. 167

*Delices autrefois du Grec & du  
Romain,*

*Dans cette Cour prenoient leur  
place.*

*Alors un Troubadour par un trans-  
port divin*

*Sceut donner à sa Muse une nouvelle  
grace.*

*C'est luy qui le premier soumis à la  
raison,*

*Fit au bout de deux Vers sentir le  
mesme son,*

*Et variant cette harmonie,*

*Rendit leur douceur infinie.*

**S**

*Cet ornement nouveau charma tout  
l'Univers ;*

*Les Poëtes d'abord en parerent leurs  
Vers,*

*Ces Vers dont la delicateffe  
Egaloit ceux de Rome & de la  
Grece.*

C'est là qu'ils chantoient leur  
amour,

ou propofoient des questions ga-  
lantes,

A ces Dames fçavantes  
Qui prefidoient dans cette Cour.

§

Durant ces fieoles d'innocence  
Qu'on voyoit peu d'infidelles A-  
mans !

Dans les plaiſirs, ou parmi les  
tourmens

Nous avions la meſme confiance.  
Quelles Dames auſſi vid-on regner  
ſur nous ?

Leur vertu, leur beauté, leur air,  
leur paliteſſe,

Nous faiſoient voir, grande Com-  
teſſe,

Ce qu'aujourd'huy le monde admire  
en vous.

On

*S*ur un air de  
 On les voyoit fierement se défendre  
 Des premiers soupirs d'un cœur  
 tendre ;  
 Elles ne se rendoient qu'à de lon-  
 gues amours,  
 Et quand elles aimoient, elles ai-  
 moient toujours.

Pour moy, jusqu'au trépas Adorateur  
 fidelle

Des yeux qui m'avoient charmé.  
 J'expiray devant ma Belle,  
 Constant, & constamment aimé.

*S*ur un air de  
 Une mort si digne d'envie  
 Fut admirée, & ne fut pas suivie.  
 Par vous on l'a veu suivre. Un  
 Peintre audacieux

Fut consumé du feu de vos beaux  
 yeux. [plaintive,  
 Il n'est pas seul; plus d'une Ombre  
 Janvier 1690. P

# MEMBRE

M'a dit sur vostre sombre rive,  
Les charmes de Grignan ont causé  
mon trépas.

Je n'en fais point surpris quand je  
vois vos vœux et vos appas.

Moy-mesme ombre antique &  
gladée,

Si la nuit du tombeau ne me venoit  
couvrir,

Je souffrirois pour vous ce que me fit  
souffrir,

L'ardeur de mon amour passée,  
Et je mourrois encor si je pouvois  
mourir.

La Fable qui suit est du  
mesme M. de Calvy, qui a  
fait parler si galamment le  
Troubadour Adheimar.



# 172 MERCURE

L'Animal s'applaudit & rit de leur  
foiblesse :

Mais son Maître effrayé fuyant  
S'avec vitesse,

L'Asne pour l'arrester luy fait ouïr  
sa voix.

Le rugissement ridicule

Rassure le Maître, il recule,

Et d'un coup de bâton luy fait sentir  
le poids.

Honteux de sa frayeur extrême,

Il dit plein d'indignation,

Un Asne, la lâcheté mesme,

S'ose couvrir de la peau d'un  
Lion !

Ainsi mille faquins dans le siecle où  
nous sommes,

Cachent leurs noms obscurs sous  
des noms glorieux ;

Leur puissance, leur train éblouissent  
les yeux,

*Mais les voit-on de près ; à peine  
sont-ils hommes.*

Les engagements de tendresse ont leur agrément, mais il faut toujours en craindre la fin, & elle arrive quelquefois d'une manière fâcheuse, qui fait qu'on regrette tout le temps qu'on a donné à ce que l'on jugeoit digne de l'estime la plus forte. Un jeune homme de qualité & assez bien fait, recommandable d'ailleurs par ses belles qualités, avoit pris de l'attachement pour une Veuve ; dont je n'entreprendray point

de vous expliquer le caractère ; vous en jugerez par l'événement dont je vais vous faire part en peu de paroles. Quelque empresse qu'il parût pour elle, il ne luy rendoit jamais visite que l'après-dînée, parce qu'un employ considérable dont ils'acquittoit avec honneur, l'occupoit tous les matins. Il est vray que de temps en temps elle venoit l'attendre chez luy un moment avant qu'il y rentrast, estant bien-aise de luy témoigner par ces petits soins, combien ceux qu'il luy

rendoit, la touchoient fen-  
 siblement. Il faisoit une dépen-  
 se proportionnée au bien qu'il  
 avoit, & il affectoit sur tout  
 d'avoir des Laquais bien faits,  
 & d'une tres-grande propre-  
 té. Il en avoit un en core les  
 autres de fort bonne mine  
 qui avoit sa confiance. Il s'en-  
 feroit pour les Messages qu'il  
 faisoit faire à la Veuve, ou  
 pour les Billets qu'il luy écri-  
 voit, & ce privilege luy avoit  
 donné un air de fierté qu'il  
 laissoit paroistre dans toutes  
 ses actions. Le jeune Amant  
 de la Dame s'estant un jour

176 **MERCURE**

trouvé d'assez bon matin dans son quartier, résolut de profiter de l'occasion, en entrant chez elle. Il ne parla à personne, parce que la porte de la rue estoit ouverte, aussi bien que celle de l'antichambre, où il monta sans estre apperceu. Apparemment la Femme de Chambre qui avoit le secret de sa Maistresse, & qui entra presque en mesme temps, avoit cru ne risquer rien en s'éloignant un moment sans avoir fermé la porte. Le jeune Amant ne fut pas fâché de pouvoir porter luy-

mefine à la Veuve l'avis de  
 son arriéré. Il ouvrit fa chemi-  
 bre tout d'un coup, & la vit  
 à sa toilette. Elle n'auroit pas  
 manqué de l'y recevoir agrea-  
 blement si elle oust esté sans  
 compagnie ; mais elle avoit  
 auprès d'elle un jeune hom-  
 me qui devoit l'embarasser.  
 Il estoit en Robe de Cham-  
 bre de brocard d'or, & avoit  
 une chemise d'une toile de  
 Hollande fort fine, garnie  
 de Point d'Espagne, un peu  
 ent'ouverte ; & attachée ne-  
 gligemment d'un ruban cou-  
 leur de feu. Il avoit aussi un

## 178 MERCURE

bonnet de nuit piqué de  
Marseille, chambre de dentelle, avec une coiffe garnie de Point de France. Trois ou quatre mouches placées en divers endroits de son visage relevoient son teint qu'il avoit fort beau. Ils se regarderent tous avec beaucoup de surprise, & celle du jeune Amant alla jusques à l'excès; lors qu'ayant envisagé fixement le Cavalier à robe de chambre, il le reconnut pour celuy de ses Laquais en qui il se confioit le plus. Il prit son party sur l'heure, & après

avoit fait une grande révérence, il se recira en disant d'un ton assez tranquille à la Dame, qu'il se réjouïssoit avec elle de son illustre conquête, & qu'il se garderoit bien d'avoir jamais des prétentions avec un Rival si dangereux. Il n'a point vû la Dame depuis ce temps-là, & l'histoire ne dit point ce que le Laquais est devenu.

Je ne feray point difficulté de vous apprendre aujourd'huy ce qui est passé à l'ouverture des Audiences du Parlement de Paris, après la

## 186 MERCURE

St. Martin, puis que les choses que l'on n'a point sçeuës sont toujours nouvelles pour ceux qui n'en ont point entendu parler. M<sup>e</sup> Erard, fameux Avocat, plaidant la première Cause du rôle de Vermandois, par lequel on ouvre toujours ces Audiences, prit occasion de complimenter M<sup>e</sup> le Premier Président au nom du Barreau, sur la haute dignité où il avoit plu au Roy de l'élever. Le sujet de la Cause n'estoit pas fort éclatant. C'estoit un Appel comme d'abus, interjeté par

un Curé du Diocèse de Laon, d'une Ordonnance rendue par le Grand-Vicaire dans le cours de sa Visite, par laquelle il avoit enjoint à ce Curé de se retirer pendant six semaines dans le Séminaire de Laon, pour y reprendre l'esprit de son Etat, & jusque-là il l'avoit interdit de toutes fonctions curiales. Cela estoit fondé sur les plaintes faites par les Paroissiens, que le Curé nourrissoit beaucoup de Bestiaux, & en faisoit une espece de commerce, & qu'il avoit plu-

## 182 MERCURE

seurs Procés. M. Esard qui plaidoit pour luy, après avoir établi les moyens d'abus, examina au fond les deux Causes sur lesquelles le Grand-Vicaire avoit rendu cette Condamnation, & fit voir qu'elles n'avoient pas deuy donner lieu. Il ajouta que si l'Eglise dans les premiers siècles avoit défendu à ses Enfants de plaider devant les Juges seculiers, cette défense qui estoit commune à tous les Chrestiens, n'estoit fondée que sur ce qu'en ce temps-là les Juges seculiers estoient

Payens. Mais que dans le temps, où les Tribunaux séculiers sont remplis de Juges, non seulement soumis à l'Eglise, mais d'une probité reconnue; dans ce temps où le plus sage, & le plus religieux des Princes apporte une application particulière à ne mettre dans les premières Charges de la Magistrature & de l'Etat, que des personnes d'une vertu éminente, qui entrent dans les sentimens qu'il a pour l'Eglise; & que l'on peut dire qui apportent dans les fonctions séculières

# 184 MERCURE

des mœurs dignes du Sacerdote, on ne peut trouver mauvais que les Ecclesiastiques qui ont le malheur de souffrir quelque injustice, en portent leurs plaintes devant les Juges préposés pour leur rendre justice.

*Ne voyons-nous pas mesmes Messieurs, continua-t-il, les Prelats les plus reguliers remercier tres-souvent vostre autorité, & se louer hautement de la protection qu'ils reçoivent de vous ? Vous avez ouï, Messieurs, la reconnaissance solennelle qu'un des plus illustres d'en-*

tre eux \* en a faite depuis peu de jours, & la déclaration qu'il fit mesme au nom de tout le Clergé, qu'ils auroient encore plus volontiers recours à vostre Justice, pendant que vous aurez pour Chef ce grand Magistrat que le Roy s'est, pour ainsi dire, osté à luy-mesme, afin de le donner à ses Peuples, préférant selon sa coüstume leurs besoins à son interest, & qui ayant cessé d'estre le Censeur public par sa Charge, continuë de l'estre par ses mœurs, & par ses exemples. Au milieu de ces applau-

\* Mr. l'Archevesque, Duc de Reims.

Janvier 1690.

Q

186 **MERCURE**

diffemens que tous les Ordres donnent à son élévation, le Barreau qui doit y prendre plus de part, ne peut demeurer dans le silence. Permettez, Messieurs, qu'il témoigne publiquement par ma bouche la joye qu'il ressent avec tout le Royaume, de voir dans cette éminente Dignité la plus éminente vertu, d'y voir celuy à qui l'estime publique la destinoit, & dont le choix laisse à douter si c'est le Peuple qui obeit à la volonté du Roy en le recevant de sa main, ou si c'est le Roy qui defere au souhait de ses Sujets en les luy

soumettant. Quels avantages  
 tout l'Etat ne doit-il pas at-  
 tendre de ce concours de l'es-  
 time du Souverain, & de la  
 confiance des Peuples dans la  
 personne de ce sage Mediateur !  
 Quel repos d'esprit pour tous  
 ceux qui auront besoin de re-  
 courir à la Justice, de voir leur  
 sort entre les mains d'un Juge  
 qui ne peut estre ny surpris par  
 l'artifice, ny seduit par l'amitié,  
 ny prevenu par la cabale, ny  
 ébranlé par la faveur ! Mais  
 quel bon-heur pour nostre Ordre  
 en particulier, de revoir à la  
 teste de ce Parlement le sang de

Qij

ces grands Hommes, qui dans cette même place n'ont pas esté seulement les Protecteurs du Peuple en general, mais qui ont honoré les Gens de Lettres en particulier d'une protection singuliere ! Pouvons-nous douter que celuy en qui nous voyons réunies comme par droit de succession, toutes les excellentes qualitez de ces grands Personnages ; la profonde érudition & la modestie de Christophe de Thou ; la sagesse & la fermeté d'Achilles de Harlay ; la grandeur d'ame & la superiorité de Genti de Pomponne de Bellievre.

l'indifference des uns & des autres pour les richesses, leur passion pour la vraie gloire, leur amour pour la justice, leur zele pour le bien Public & pour la gloire du Roy; Pouvons-nous, dis-je, douter qu'il ne leur succede aussi dans l'estime qu'ils ont eue pour nostre Profession, & dans le soin qu'ils ont pris d'en augmenter le lustre & la dignité?

Vous nous en avez déjà donné Monsieur, tant de precieuses marques que nous ne pouvons en faire assez éclatter nostre reconnoissance; mais sur tout

# 190 MERCURE

nous n'oublions jamais l'honneur que vous avez fait au Barreau, lors que vous choisistes cette Milice, pour y faire le premier essay des forces de cet illustre Athlete, élevé dans le sein de la vertu, qui marche déjà d'un pas si assuré sur vos glorieuses traces, & de qui la sagesse & les rares talens cultivés par vos soins ont prevenus l'ordre de la nature, & mérité avant l'âge la pourpre dont il vient d'estre revestü. Heureux si par nostre profond respect pour vostre personne, par une application continuelle à nos devoirs

# GALANT. 191

par nostre exactitude à observer les sages regles que vous nous prescrirez, nous pouvons meriter que vous nous continuiez une protection qui nous est si glorieuse, & que nous regarderons comme la plus noble récompense de nos travaux. Mais plus heureux, encore si ce Palais peut jouir pendant une longue suite d'années de la felicité de vous posséder, sans que les mesmes vertus qui luy ont procuré ce riche present; le luy fassent enlever.

Fasse le Ciel, que comme le grand Achille de Harlay vostre Bisayenl, a esté dans cette pla-

## 192 MERCURE

ce l'ornement de la fin du dernier siecle, & du commencement du vostre, vous puissiez après celuy-cy continuer bien avant dans l'autre à gouverner cet auguste Tribunal ; afin que deux siecles differens ayent part à un si grand bonheur ; & que vostre gouvernement qui sera entierement semblable au sien par la maniere dont vous ferez regner la justice, luy ressemble aussi pour sa durée. Quelque paralelle que la Posterité fasse ensuite entre vous deux, la gloire de l'un n'effacera rien de celle de l'autre, puis que vous vous la communiquerez

*niquerez reciproquement.*

Je vous envertis fort rarement de ce qui se passe entre l'Armée de l'Empereur & celle des Turcs, parce que je ne pourrois vous mander que ce qui est dans les Nouvelles publiques, imprimées dans les Pays Etrangers. Ces Nouvelles sont accommodées à la Cour de Vienne, & comme on n'en sçait que par cette seule voye, on ne doit pas y ajoûter entierement foy. Ce n'est pas que l'on ne doive demeurer d'accord que les Armées de l'Empereur ont

*Janvier 1690. R*

## 494 MERCURE

beaucoup avancé dans les Terres Ennemies, mais comme il n'y a aucune Place forte dans toute l'étendue du Pays qu'elles occupent, ce qu'elles ont fait doit plutôt être regardé comme de grandes courses, que comme des conquêtes solides. Quand on est si avancé, on est quelquefois obligé de reculer, & ces sortes d'avantages ne donnent souvent que de la gloire au Vainqueur. La terreur panique qui a fait céder les Ennemis étant passée, ils se rendent d'autant plus aisés.

ment maîtres du Pays où  
 l'on s'est avancé, qu'il est  
 contigu au leur, & que ceux  
 qui l'occupent se trouvent  
 éloignez de chez eux. Les  
 Vainqueurs ne s'estant point  
 attendus aux grands avanta-  
 ges qu'ils ont remportez ino-  
 pinément, & n'ayant pris  
 aucunes mesures pour les con-  
 server, leur Armée se trouve  
 foible dans une grande éten-  
 due de Pais qu'elle ne scau-  
 roit garder. Les longues mar-  
 ches la font aussi beaucoup  
 diminuer, & le changement  
 d'air & de nourriture, em-

porte quantité de Soldats ; de sorte qu'il arrive bien souvent qu'après avoir fait un grand éclat on a plus perdu que gagné. Aussi les Politiques soutiennent-ils, que les bonnes Conquestes & dont on peut tirer de l'utilité, sont celles que l'on fait pied à pied. Il y a une preuve incontestable, qui fait voir que les succès de la Campagne de Hongrie ne peuvent estre entièrement comme on les a debitez, puis que si cela estoit, les Ambassadeurs Turcs feroient des

propositions plus avantageuses à l'Empereur que celles de l'année dernière. Cependant ils n'en font aucune, de l'aveu même de la Cour de Vienne. Ce fait parle, & s'ils estoient dans l'état ou tant d'Imprimez les ont fait paroître, il faudroit qu'ils demandassent la Paix à genoux, leur Empire ne devant plus avoir de Troupes, puis que si l'on calculoit ce que les Nouvelles publiques étrangères en ont fait perir cette année, on y trouveroit plus de cent mille hom-

R iij

## 198. MERCURE

més ; mais ces nouvelles sont  
aussi peu croyables là dessus ,  
que sur ce qu'elles ont dit  
touchant les Revoltez de  
Catalogne. Elles ont assuré  
que M. le Duc de Noailles  
avoit intelligence avec eux ,  
& qu'il estoit demeuré dans  
leur País , pour voir quel  
succés auroit cette revolte , &  
pour prester la main aux Re-  
belles. Il est néanmoins cer-  
tain qu'il y avoit quatre mois  
que ce Duc estoit party de  
Catalogne lors qu'ils ont fait  
imprimer ces nouvelles. Il  
avoit depuis son départ tenu

les Etats de Languedoc , & s'estoit rendu auprès du Roy, pour servir son Quartier de Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majesté. Quand on parle contre des veritez si connues , il faut qu'on impose beaucoup sur ce qui l'est moins, comme les affaires de Hongrie , ou que l'on crøye les Peuples des lieux où l'on écrit bien credules , ou bien ignorans de ce qui se passe dans le monde.

Le soir du 3. du mois passé M<sup>r</sup> Cenci, Vicelegat d'Avignon, monta à l'Eglise Me

R. iiij

## 200 MERCURE

ropolitaine, où l'on chanta  
le *Te Deum* en Musique,  
pour rendre graces à Dieu de  
l'exaltation du Cardinal Ot-  
toboni au Pontificat. Il y  
avoit plus de deux cens flam-  
beaux de cire blanche allu-  
mez, ce qui faisoit un tres-  
bel effet. M<sup>r</sup> le Vicelegat  
marcha precedé de la Com-  
pagnie des Suisses & de la  
Garde ordinaire, & accompa-  
gné de M<sup>r</sup> Gaddi, Auditeur  
& Lieutenant General de la  
Legation des Auditeurs de  
Rome; du Vicegerent de la  
Chambre Apostolique, des

Juges de S.<sup>t</sup> Pierre, du Viguiier, Consuls, & autres Magistrats, & Officiers du Pape, & de la Ville, & de toute la Noblesse. Ensuite il descendit à la Place du Palais, où il fit allumer un feu qu'on y avoit préparé. Le lendemain, tout le Clergé Regulier & Seculier se rendit le matin dans l'Eglise Metropolitaine, & marcha de là processionnellement à celle des Peres Cordeliers. M.<sup>r</sup> le Vicelegat, precedé & accompagné comme le jour précédent, suivit la Procession, & lors qu'il

## 202. MERCURE

fut monté sur le Trône que l'on a accoutumé de luy dresser, M<sup>r</sup> de Garense, Prevost de Nostre Dame, chanta la grand<sup>e</sup> Messe, après quoy M<sup>r</sup> l'Abbé de Tulle prononça en Latin le Panegyrique du Pape avec beaucoup de succès. Cela estant fait, la Procession, & M<sup>r</sup> le Vicelegat retournerent dans le mesme ordre à l'Eglise Metropolitaine. Il y eut pendant trois jours des Illuminations extraordinaires au Palais Apostolique, à l'Hostel de Ville, & à toutes les Maisons, avec

de grands feux de joye & d'artifice dans toutes les Places publiques.

Messire Gilbert de Choiseul-du-Plessis-Praslin, Evêque de Tournay, Docteur de la Maison de Sorbonne, mourut à Paris le 31. Décembre dernier, âgé de soixante & dix huit ans. Il avoit esté nommé Evêque de Comenge en 1644. & fut transféré à Tournay en 1671. Il estoit d'une profonde érudition, & d'une fermeté inébranlable dans les choses qu'il croyoit justes. Il a gouverné

## 204 MERCURE

l'Eglise de Comenge, & ensuite celle de Tournay avec une approbation generale, & a esté reconnu par tout pour un veritable Pere de l'Eglise. L'Abbaye de S<sup>t</sup> Martin d'Aire vaque par sa mort. Il estoit de l'ancienne Maison des Seigneurs de Choiseul, descenduë de Raynier, Seigneur de Choiseul, vivant en 1060. qui fit de grands biens à l'Abbaye de Molefme. Son Frere estoit Cesar, Duc de Choiseul, Pair, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Comte du Plessis - Prassin,

# GALANT. 205

Gouverneur des Ville & Pais de Toul. Il eut pour Oncle Charles de Choiseul, Marquis de Praslin, Comte de Chavignon, Maréchal de France, & Chevalier des Ordres du Roy. Son Pere fut Ferry de Choiseul, Comte du Plessis-Praslin, & son Ayeul Ferry de Choiseul, Seigneur du Praslin & du Plessis, Chevalier de l'Ordre du Roy, mort à la Bataille de Jarnac en 1568. M<sup>le</sup> le Duc de Choiseul d'aujourd'huy se nomme Cesar Auguste de Choiseul. Il est Duc de Choiseul, Pair

## 206 MERCURE

de France, Chevalier des Ordres du Roy, premier Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, & Lieutenant General des Armées du Roy. Il a esté Gouverneur de Toul, & s'est marié à la Fille de M<sup>r</sup> le Marquis de la Valiere, Gouverneur du Bourbonnois. La Maison de Choiseul porte d'azur à la Croix d'or, cantonnée de 18. Billettes de mesme, cinq en sautoir aux cantons d'en haut, & quatre aux cantons d'en bas.

La mort de M<sup>r</sup> l'Evesque de Tournay, fut suivie peu de jours après de celle de

Messire Ferdinand de Neufville, Evêque de Chartres. Il fut transféré à cet Evêché en 1657. ayant esté fait Evêque de Saint Malo en 1649. Il estoit aussi Abbé de Saint Vandrille en Caux, de Belleville Sur-Saone, & de Mazzac. Il est mort âgé de quatre-vingt deux ans. Il avoit esté autrefois Agent du Clergé, & il en entendoit parfaitement les affaires; de sorte qu'on alloit souvent à luy comme à l'Oracle. Il avoit beaucoup de bon sens & l'esprit juste, & jamais

## 208 MERCURE

personne ne fut plus exact à observer la Discipline. Il estoit aussi aimé que respecté dans son Diocèse, qui est un des plus grands de France, & il n'y souffroit rien ny aux Seculiers ny aux Ecclesiastiques. Il faisoit souvent faire des Missions, pour suppléer aux visites qu'il n'estoit plus en estat de faire, & cela ne se faisoit qu'avec de grands frais. Il estoit fort charitable, & distribuoit souvent de grandes aumônes. Sa capacité dans les affaires l'avoit fait choisir pour une des

Places qui font dans le Conseil privé. M<sup>r</sup> l'Evêque de Chartres estoit Frere de Messire Camille de Neufville, Archevesque de Lyon, Primat des Gaules, Commandeur des Ordres du Roy, & de feu Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Lyon & du Lionnois, Forests & Beaujolois. Leur Pere estoit Charles de Neufville, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, Chevalier des Ordres du Roy.

*Janvier 1690.*

**S**

## 210 MERCURE

Gouverneur de Lyon & du  
 Libannois, Fofests & Beaujo-  
 lois ; & leur Mere se nom-  
 moit Jacqueline de Harlay,  
 de l'illufre Maifon de Har-  
 lay, qui a donné des per-  
 fonnes fignalées dans l'Eglife,  
 l'Epée & la Robe. L'Ayeul de  
 feu M. l'Evêque de Char-  
 rres, fut Nicolâs de Neuville,  
 Seigneur de Villeroy, Alin-  
 court & Magny, Grand Tré-  
 forier des Ordres du Roy,  
 Miniftre & Secrétaire d'Etat,  
 & fon Ayeule, Madelaine de  
 l'Aubefpine de Châteauneuf,  
 d'une Famille qui a donné

des Evêques , un Garde des Sceaux de France & deux Secretaires d'Etat. Son Bisayeul fut Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, Baron d'Alincourt, Gouverneur de Pontoise ; sa Bisayeule Jeanne Preud'homme, Fille du Seigneur de Fontenay, Trésorier de l'Epargne. Son Trisayeul, Nicolas de Neufville ; Seigneur de Villeroy, & de Chanteloup ; sa Trisayeule, Denise Morlet du Muséau. Son Quart-Ayeul, Jean de Neufville, Secretaire des Finances, & employé en

plusieurs Negociations d'E-  
tat sous le Roy Louïs XII.  
sa Quart Ayeule, Geneviève  
le Gendre, Fille de Jean le  
Gendre, Seigneur de Ville-  
roy, d'une Famille qui a  
donné des Conseillers au  
Parlement & aux Compa-  
gnies Superieures, Tresoriers  
de France & Prevost des Mar-  
chands à Paris, qui est tom-  
bée par Filles en l'ancienne  
Famille des Chippard. Sei-  
gneurs de la Grand'-Maison,  
Nanteuil, Cramailles, &  
Laas-Saint Andcol.

L'Abbaye de St Vandriho

en Caux , qu'avoit feu M<sup>r</sup> de Chartres , a esté donné à M<sup>r</sup> le Chancelier , pour un des Fils de M<sup>r</sup> de Fourcy , & la place de Conseiller d'Etat ordinaire , a esté remplie par M<sup>r</sup> l'Archevesque d'Ambrun , Evêque de Metz.

J'ay encore une mort à vous apprendre. C'est celle de Messire Paul d'Escoubleau , Marquis d'Alluy & de Sourdis , Baron d'Auneau , Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy des Ville & Duché d'Orleans , Pais Orleanois , Chartrain , Dunois ,

## 214 MERCURE

Blaisois, Vendomois, Sologne, Perche Goëth, & de la Ville & Chasteau d'Amboise. Cette mort est arrivée le 6. de ce mois. M<sup>r</sup> d'Alluy estoit Fils de M<sup>r</sup> le Marquis de Sourdis, Chevalier de l'Ordre, Gouverneur de l'Orleanois, Blaisois, & d'Amboise, homme de bon esprit, & qui estoit arbitre general de toutes les personnes de qualité. Il est de cette Maison de Sourdis, fameuse par les Alliances, Frere de M<sup>r</sup> le Comte de Sourdis, & de M<sup>r</sup> l'Archevesque de Bordeaux, qui a

si long temps commandé les Armées Navales sous le regne du feu Roy. M<sup>r</sup>. d'Alluy a eu les Gouvernemens de M<sup>r</sup>. son Pere, & avoit épousé Mademoiselle du Fouïllon, de la Maison de Meaux. Il a pour Freres M<sup>r</sup>. de Montluc, & M<sup>r</sup>. le Comte de Sourdis, Chancelier de l'Ordre, à qui Sa Majesté vient de donner les Gouvernemens qu'avoit M<sup>r</sup>. le Marquis d'Alluy.

Le Roy a donné l'Abbaye de S<sup>t</sup>. Germain des Prez à M<sup>r</sup>. le Cardinal de Furstemberg. Jay eu si souvent occasion

## 216 MERCURE

de vous parler de cette Eminence , que je n'ajoutéray rien à ce que plusieurs de mes Lettres vous en ont appris ; mais vous ne ferez pas fachée que je vous fasse connoistre ce qu'est l'Abbaye dont Sa Majesté vient de le pourvoir. Elle fut fondée par le Roy Childebert , Fils du Grand Clovis, en l'honneur de Saint Vincent Martir, dont il avoit apporté quelques Reliques en France , au retour de la seconde Expedition d'Espagne. Le Titre de la Fondation est de la quarante-huitième année  
de

# GALANT. 217

de ce Prince, c'est à dire de l'an 561. ou 562. L'an 569. S<sup>t</sup>. Germain, Evesque de Paris, exempta ce Monastere de la Jurisdiction des Evesques ses Successeurs. Il y fut enterré l'an 578. dans la Chapelle de S<sup>t</sup>. Simphorien, qu'il avoit fait bâtir, d'où son corps fut transféré dans la grande Eglise sous le regne du Roy Pepin, qui assista à la ceremonie avec son Fils Charlemagne, pour lors âgé seulement de sept ans. Le merite de ce digne Prelat de l'Eglise de Paris, a fait qu'insensiblement le Monastere de

*Janvier 1690.* T

## 218 MERCURE

Saint Vincent a esté appellé l'Abbaye de S<sup>t</sup>. Germain. Elle fut brûlée par les Normands l'an 846. Ils y mirent le feu une seconde fois l'an 853. mais les Reliques de S<sup>t</sup>. Germain, & les autres que possedoit ce Monastere, avoient esté mises toutes les deux fois en des lieux de seureté. Elles furent encore sauvées de leur fureur lors qu'ils assiegerent Paris l'an 888. mais le Monastere la sentit dans toute sa violence. On voit dans l'Eglise les Tombeaux de quatre Rois de la premiere Race, & de

quatre Reines : ſçavoir , de  
 Childebert & d'Ulrogothe  
 ſon Epouſe , Fondateurs de  
 l'Abbaye ; de Chilperic & de  
 Fredegonde ( le Tombeau de  
 cette Princeſſe eſt une Mo-  
 ſaique originale , & inconte-  
 ſtablement faite au temps  
 qu'elle mourut ) de Clotai-  
 re II. & de ſa Femme Bertru-  
 de ; de Childeric II. & de  
 Blitilde ſa Femme. On ſçait  
 outre cela que Chrothberge  
 & Chrothſinde , Filles de  
 Childebert I. y ont auſſi eſté  
 enterrées , ainſi que Mercüée  
 & Clovis , Enfans de Chilpé-

T ij

## 220 MERCURE

ric I. Le cœur de Casimir, dernier du nom Roy de Pologne, qui après avoir abdiqué fut nommé à cette Abbaye, y est aussi dans un Tombeau de Marbre d'un dessein fort estimé. M<sup>r</sup> le Comte du Vexin, Fils naturel du Roy, y fut aussi enterré il y a sept ans. Les illustres Abbez de ce Monastere, au moins ceux qui l'ont esté depuis qu'elle est en Commande, sont le Cardinal de Briçonnet, Archevesque de Reims; son Fils, l'Evesque de Meaux; les Cardinaux de Tournon, de Ven-

desme & de Bourbon, & en-  
 fin M<sup>r</sup> le Duc de Verneuil,  
 dont le cœur a esté apporté  
 & mis dans cette Eglise sous  
 un Marbre. Il eut pour suc-  
 cesseur le Roy de Pologne,  
 depuis la mort duquel l'Ab-  
 baye a vaqué jusqu'à la no-  
 mination de M<sup>r</sup> le Cardinal  
 de Furstemberg, celle que le  
 Roy avoit eu dessein de faire  
 de la personne de M<sup>r</sup> le  
 Comte du Vexin n'ayant pas  
 eu de suite. Guillaume de  
 Briçonnet Evêque de Meaux,  
 mit la Reforms de Chezal-  
 Benoist dans le Monastere de

## 222 MERCURE

S<sup>t</sup> Germain des Prez ; elle y a resté jusqu'en 1631. que celle de Saint Maur y fut introduite.

Uluatd & Aimoin font les deux plus fameux Ecrivains que cette Abbaye ait produits dans les siècles reculez. Le Pere du Breuil fit beaucoup d'Ouvrages dans le dernier siècle, entre autres les Antiquitez de Paris. Il donna aussi une addition aux œuvres de S<sup>t</sup> Isidore de Seville, ramassées & revueës sur les Manuscrits, ce qui a esté un prelude de ce qui s'est fait, &

se fait encore presentement dans ce Monastere, où les Religieux s'appliquent avec un grand soin à donner au Public les Ouvrages des Peres dans leur pureté originale; autant qu'il est possible. Douze cens Manuserits qui ont esté collationnez pour la seule Edition du Saint Augustin, montrent la grandeur de ce travail. S<sup>t</sup> Ambroise, S<sup>t</sup> Anselme, S<sup>t</sup> Bernard, & quelques autres Peres ont déjà paru aussi, & l'on verra bientôt le S<sup>t</sup> Hilaire, le S<sup>t</sup> Jerosme & le S<sup>t</sup> Athanase, qui sera

T iij

## 224 MERCURE

suivi du S. Jean Chryso-  
stome, & des autres Peres Grecs  
qui auront plus de besoin d'e-  
stre retouchez. Les grands  
noms de Menard, d'Achery,  
Mabillon, Blampain, Ger-  
main, &c. sont des garans de  
la perfection des Ouvrages  
auxquels ils ont travaillé, ou  
au moins des Religieux qui  
se sont formez sur leurs exem-  
ples, & qui ont pris leurs  
Leçons.

Je viens à l'article de l'E-  
lection du Roy des Romains.  
L'Empereur voulant se servir  
des conjonctures favorables

pour faire élire le Roy de Hongrie son Fils, dans un âge qui devoit l'empescher d'y penser, puis qu'il n'y a point encore eu d'exemple, qu'on ait élu un Roy des Romains, qui est un Coadjuteur à l'Empire, qui ne fust pas en estat de gouverner; l'Empereur, dis-je, voulant passer par dessus toutes les coûtumes, résolut de faire une espeece de playdoier, & d'employer toutes les raisons fausses ou veritables qui pouvoient luy faire gagner la cause par quelque appa-

## 226 MERCURE

sence de justice , ou par des motifs de reconnoissance. Ainsi le 15. de Decembre dernier les Electeurs s'assemblerent pour la premiere fois dans la Maison de Ville d'Ausbourg , avec les Ministres des Electeurs de Brandebourg & de Saxe. On vit paroistre d'abord l'Electeur de Mayence , puis l'Electeur de Tréves , l'Electeur Palatin, l'Electeur de Cologne & l'Electeur de Baviere , chacun en son rang & avec sa suite. Les Ambassadeurs de Saxe estoient les Sieurs Gerstorfs

& de Frießen ; & pour l'Electeur de Brandebourg , le Sieur Danckelman le jeune , à cause de l'indisposition de son Aîné. L'Empereur commença son discours , non pas par ce qu'il avoit à leur demander , mais par un long détail des choses , par lesquelles il croyoit mériter qu'on luy accordast ce qu'il fouhaitoit. Je vais vous en entretenir , & vous feray voir ensuite , qu'il n'est pas malaisé d'y répondre , & que l'Empereur n'a mis la France en jeu dans cette rencontre ;

## 228 MERCURE

que parce qu'il a cru que ce qu'il avoit résolu de luy imputer , serviroit à faire réussir ses desseins. Il fit d'abord un long détail de l'estat present de l'Allemagne , & des dommages qu'il pretend que la France ait causez à l'Empire. Il parla ensuite de la situation où sont ses affaires avec les Turcs , & les fit voir demandant la Paix avec de grandes instances. Après cette espee de prélude , il divisa son Discours en deux points. Le premier regardoit la sécurité de l'Empire , & les

moyens de prevenir toutes sortes de divisions & de mesintelligences qui pourroient naistre entre les Etats de l'Empire , ou estre suscitées parmy eux de la part des Ennemis par de dangereuses pratiques , ajoutant à cela qu'il falloit penser à des expediens propres à continuer vigoureusement la Guerre, ce qui estant une fois resolu , seroit suivy d'une conclusion définitive dans l'Assemblée Générale de Ratisbonne , au nom des autres Etats de l'Empire.

## 230 MERCURE

Le second point regardoit l'Electiõ d'un Roy des Romains, que l'Empereur trouvoit necessaire pour établir la seureté de l'Empire dont il venoit de parler, alleguant plusieurs choses contre la France, & particulièrement d'avoir voulu attirer dans sa Maison la Couronne des Romains, soit par une Electiõ forcée, ou par une violence publique & à main armée, ou Guerre ouverte. Il dit encore, que comme la France persisteroit toujours dans ce dessein, tant qu'il

luy resteroit quelque esperance d'y pouvoir réüssir, il falloit pour arrester les pretentions, travailler à l'Electi-  
 on d'un Roy des Romains & d'un Successeur, à l'Empire; qu'ainsi, il estoit neces-  
 faire que les Electeurs fissent preferablement à toute autre consultation une reflexion  
 serieuse, & déliberassent meurement sur ce point, & sur les moyens de borner  
 l'ambition de la France, & de mettre l'Empire dans une solide securité par l'Electi-  
 on dans les formes, & selon les

## 232 MERCURE

regles anciennes & bien ordonnées , d'un Roy des Romains & d'un Successeur à l'Empire. Il ajouta que ce n'estoit pas qu'il ne fust dans sa pleine vigueur , & en estat de pouvoir gouverner encore quantité d'années , mais qu'il ne laissoit pas d'estre sujet à la mort comme tous les autres hommes , & que cette veuë luy causoit de la frayeur & le touchoit jusqu'au cœur, quand il pensoit à l'horrible confusion où l'Empire Romain le verroit enveloppé & engagé , si le Trône Impe-

rial venoit à vacquer avant la fin de cette Guerre , ou si elle n'avoit pas le succès qu'on en attendoit , d'autant plus qu'en temps de Paix l'Empire avoit accoûtumé d'estre desarmé, & qu'au contraire la France avoit toujours des Troupes sur pied , & qu'encore depuis peu elle s'estoit fait jour jusque dans les entrailles de l'Allemagne , & avoit toujours tâché de troubler la liberté des Assemblées de l'Empire ; que ces raisons l'obligeoient à réquerir que les Electeurs se fissent une affaire

*Janvier 1690.*

V

## 274 MERCURE

de la dernière importance de celle dont il s'agissoit , & qu'ils s'en fissent même une nécessité si pressante, que cette Assemblée pust l'assister de ses bons conseils, & voir conjointement avec luy, ce qu'il seroit à propos de faire pour la continuation de la guerre contre la France, avec d'autant plus de soin, d'application & de diligence, qu'il ne pouvoit se dispenser de retourner dans ses Pays Hereditaires pour y donner ses soins & ses veilles à soutenir deux rudes guerres, & à tout ce qui

pourroit servir à l'heureux succès de la Negociation de Paix avec le Turc; qu'au reste il ne pretendoit point par sa demande, diminuer, affoiblir, & alterer en aucune maniere la liberté des Electeurs au choix qu'ils avoient à faire. Il dit ensuite que l'affection qu'il portoit au Roy de Hongrie son Fils, n'alloit point si loin, qu'il voulust rechercher ses avantages plus que ceux de l'Empire, mais que l'Empire ne s'estoit point mal trouvé de la maniere douce & debonnaire du gou-

## 236 MERCURE

vernement de la Maison d'Autriche, & qu'après sa mort, le Roy son Fils seroit pourveu de plus grands Etats, qui seruiroient contre le Turc de boulevard, de défense, & d'avant mur au saint Empire, & qu'il fourniroit un plus puissant secours pour faire teste à d'autres Ennemis. Il marqua qu'il l'élevoit dans la crainte de Dieu, & luy faisoit enseigner toutes les Vertus Royales, & dignes d'un grand Prince; après quoy il fit son éloge, & dit qu'il avoit toutes les vertus de ses ancestres.

Il ajoûta que quoy qu'il fust  
 encore trop jeune pour gou-  
 verner ; cette Election d'un  
 Successeur à venir estoit pour  
 faire éviter à l'Empire tous  
 les troubles qui ont accoutu-  
 mé d'arriver dans un inter-  
 regne , ainsi que pour empes-  
 cher toutes les entreprises des  
 Ennemis ; que la Bulle d'or  
 n'avoit preserit aucun temps  
 à l'égard de l'âge , & que  
 d'ailleurs il se trouvoit dans  
 une si parfaite santé , que  
 moyennant l'assistance divi-  
 ne , il pourroit se charger du  
 soin des affaires , du moins

238 **MERCURE**

jusqu'à ce que son Fils fust en estat de le prendre, & que s'il plaisoit à Dieu de disposer de sa personne avant ce temps là, les Electeurs pourroient ordonner de l'administration par *interim*, de la maniere qu'ils croiroient la plus conforme à la Bulle d'or & à leurs droits, & pour le bien du saint Empire. Il conclut en faisant voir que les guerres civiles & externes, dont il avoit supporté les charges pendant son regne, & qui luy avoient couté beaucoup de soins & de peines,

devoient luy faire espérer qu'avant son depart pour les Pays hereditaires, on éliroit & couronneroit son Fils Roy des Romains.

Les Electeurs ayant delibéré sur la proposition de l'Empereur, firent selon l'usage une réponse par écrit, & fixerent le jour de l'Electiion, & mesme celuy du Couronnement, ce qui estoit assez declarer que le Roy de Hongrie devoit estre élu Roy des Romains.

Comme il y avoit long-temps que l'Empereur avoit

## 240 MERCURE

resolu de faire le Prince son  
Fils Roy des Romains, toutes  
les raisons aussi fausses que  
specieuses dont son discours  
fut rempli, avoient esté dites  
aux Electeurs avant que  
Sa Majesté Imperiale se com-  
mist à leur demander ~~par~~  
~~libre~~<sup>que</sup>ment leurs suffrages.  
Cette affaire estoit un ouvra-  
ge de Cabinet. Elle coute une  
partie du sang qui s'est répan-  
du en Europe depuis deux  
ans; & si on l'examine de près,  
on trouvera que tout ce que  
la Religion Catholique y  
souffre; & la ruine de cette  
mesme

## GALANT. 241

mesme Religion en Angleterre, viennent en partie du dessein qu'avoit formé l'Empereur de faire réussir cette Election, puis que sans les veuës qu'il avoit pour y parvenir, il n'auroit pas consenty à l'invasion du Prince d'Orange. Mais il estoit bien-aise d'engager une guerre qui pust le rendre plus puissant & plus recommandable, & qui abaislast en mesme temps la France, afin d'estre plus en estat de demander l'Election du Roy de Hongrie son Fils, en alleguant, comme il a fait,

*Janvier 1690.*

X

242 **MERCURE**

qu'il soutenoit la guerre contre les Turcs & contre la France. Il vouloit aussi que le Prince Clement fust Electeur de Cologne, afin d'avoir sa voix, & il apprehendoit qu'en pleine Paix, les Electeurs dont les Etats sont proche des Terres de France, ne luy fussent pas favorables, & ne refusassent leurs voix pour élire son Fils Roy des Romains, sur ce qu'il ne pouvoit estre justement élu, puis qu'il n'est pas en âge de gouverner. L'Empereur dit que la Bulle d'or ne prescrit point

d'âge. J'en demeure d'accord, mais si elle n'en prescrit point, c'est seulement parce qu'il y a de certaines choses dont on ne parle jamais lorsqu'il est notoirement visible qu'elles ne se doivent point faire. L'élection d'un jeune Roy des Romains est de cette nature. Il est à l'Empire ce qu'est un Coadjuteur à un Evêque ; & personne n'ignore que si un Evêque qui auroit un Coadjuteur incapable de faire les fonctions Episcopales, venoit à mourir, il seroit absolument nécessaire

## 244 MERCURE

qu'on nommast un autre Evesque pour les remplir. L'Empereur convient luy-mesme que s'il venoit à mourir avant que son Fils fust en âge de supporter le poids des affaires, il faudroit que l'Empire fust gouverné suivant & de la maniere que les Electeurs le jugeroient à propos, & qu'il ne presse l'élection d'un Roy des Romains que pour empescher les desordres qui pourroient arriver dans un interregne. Voilà comme chacun veut souvent que le Public trouve son

avantage dans ce qui fait le sien particulier. Les desordres d'un interregne ( supposé qu'il en arrive ) ne sont pas souvent de longue durée, & ils cessent par le choix qu'on fait d'un homme en âge de regner, je ne dis pas capable de regner; on s'y trompe quelquefois; mais enfin, l'autorité absolue qu'il a en main faisant suivre ses Commandemens, le calme se rétablir, au lieu qu'une Regence durant quelquefois plusieurs années, il en faut plusieurs autres pour rétablir le

mal qu'elle a causé à un Etat. Ainsi nonobstant toutes les raisons de l'Empereur, on risque le repos de l'Empire, en élisant un Roy des Romains qui n'est pas en âge de gouverner. Lors que l'Empereur a prétendu qu'on luy devoit cette grace pour avoir soutenu la guerre contre les Turcs, il n'a pas voulu se souvenir, (& il a cru que des gens gagnez ne voudroient pas avoir plus de memoire que luy) qu'encore que la Guerre se soit faite sous son nom, son Armée estoit néanmoins

composée des secours de presque tous les Princes de l'Europe , & entretenuë de leur argent , & de celuy du Pape Innocent XI. Personne n'ignore que la premiere Noblesse de France s'y est trouvée & distinguée , & que les Ministres mesmes y avoient leurs Enfans , ce qui marque que ny le Roy , ny son Conseil , n'ont jamais eu de mauvaises intentions contre l'Empire , comme l'Empereur a voulu le faire voir ; mais il avoit son but , & il estoit necessaire qu'on le crust pour

X iiij

## 248 MERCURE

s'unir contre la France , & pout rendre Sa Majesté Imperiale plus puissante , parce que lors que l'Allemagne est armée , l'Empereur a l'avantage d'en estre le Chef. Ce n'est pas que celuy qui regne aujourd'huy ait jamais monté à cheval pour se mettre à la teste de ses Troupes , ny qu'il ait jamais fait un pas vers le peril ; de sorte que n'estant point usé par les fatigues , il a eu raison de dire qu'on pouvoit élire le Prince son Fils Roy des Romains , parce qu'il se sentoit une santé af-

sez parfaite pour vivre encore long-temps.

A l'égard de ce que l'Empereur a allegué, que le Roy Tres-Chrestien vouloit mettre l'Empire dans sa Maison, je ne croy pas que l'on ait jamais rien dit de si peu vray-semblable, ny qui ait dû faire moins d'impression sur l'esprit des Electeurs, qui sçavent le contraire, & que dans la derniere Election, la pluspart de ces Princes preferent le Roy de l'accepter, à quoy Sa Majesté ne voulut point entendre. On sçait

## 250 MERCURE

qu'Elle fut en pouvoir d'en disposer en faveur de qui il luy auroit pleu, & que l'Empereur à present regnant ne seroit pas parvenu à cette Dignité si Elle n'y eust consenty. On sçait mesme qu'un Electeur refusa son consentement pour estre élu, & que les Electeurs qui ne sont pas d'Eglise aiment mieux un Electorat qui est hereditaire dans leur Maison, que le vain titre d'Empereur, L'Empire hors de la Maison d'Autriche est un corps sans ame. Son Siege n'est point à Vienne, qui est la

# GALANT. 251

Capitale de cet Archiduché.

A peine a-t-il une demeure, & des Sujets, & tout ce qu'il a consiste en vains titres. Il n'a de Troupes que quand chacun luy en preste, & c'est l'Armée de l'Empire, & non pas de l'Empereur. S'il a aujourd'huy douze ou quinze mille hommes qui dépendent de luy, c'est que la Hongrie, la Bohème, & l'Autriche luy ont donné moyen d'entretenir ce petit Corps. Toutes ces choses font voir clairement que le Roy n'a jamais brigué l'Empire. Quelle apparence

252 **MERCURE**

qu'il eust fait des démarches pour ce rien pompeux, puis qu'aucun des Electeurs ne voudroit changer son Electorat contre l'Empire ? L'Empereur qui s'en accommode mieux qu'un autre, par les raisons que je viens de dire, est bienheureux que les cabales qu'il suppose à la France, luy servent de moyens pour le faire tomber au Roy de Hongrie son Fils après sa mort, & il doit avouer que la France luy est utile, lors mesme qu'il la décrie. Il le fait non seulement par

## GALANT. 253

cette raison, mais parce qu'il est ordinaire aux Souverains de décrier la conduite de ceux qui sont dans un degré de gloire & d'élevation, où ils sentent bien qu'ils ne peuvent arriver. Ainsi le discours de l'Empereur a eu plusieurs fins, lors qu'il a dit que le Roy troubloit toutes les Dietes, & qu'il vouloit mettre l'Empire dans sa Maison; & il a fait donner la Couronne des Romains à son Fils, pour arrester les pretentions de la France qui n'y pensoit pas. Il a voulu aussi luy faire un

## 254 MERCURE

crime de ce qu'elle est armée en temps de Paix, & que l'Empire ne l'est pas; comme si l'Empire, qui a peu de Troupes, parce qu'il a peu de Places à garder, faisoit que la France fust criminelle d'en avoir en temps de Paix, pour servir de Garnisons au grand nombre de Places fortes qui font sa gloire & sa seureté. Je pourrois encore alleguer que toute l'Allemagne a toujours vû à regret l'Empire dans la Maison d'Autriche, parce que toutes les fois que cette Maison s'est trouvée

puissante, elle a pied à pied enfreint toutes les Constitutions de l'Empire. C'est ce qui fut cause qu'il ne pouvoit se résoudre à l'élection de l'Empereur qui regne aujourd'huy, & qu'il n'y consentit qu'à certaines conditions, que le Roy de Hongrie (c'estoit la qualité que Sa Majesté Imperiale avoit alors) jura d'observer, & dont pas une n'est observée aujourd'huy. Cela est de fait, il n'y a qu'à voir ce qui a esté arresté à la Diette de son élection, & la maniere dont il a gouver-

## 256 MERCURE

né , pour estre convaincu que celuy qui fait si grand bruit , en reprochant aux autres de manquer de parole, n'a pas gardé un moment celle qu'il a donnée en recevant l'Empire , n'ayant pas seulement observé la moindre chose de tout ce qu'il avoit juré. Cela auroit pu empescher le Prince son Fils de luy succeder ; mais les Electeurs se sont trouvez à sa devotion , parce que l'un est son Beau-pere , & l'autre son Gendre ; , & qu'il a fait donner des Bulles d'un autre

Electorat contre tout droit & raison au Frere de ce Gendre, quoy qu'il n'eust ny l'âge, ny la vocation, ny la pluralité des voix. A l'égard des Electeurs voisins des Terres de France, il a fait en sorte que la Guerre s'engageast avec cette Couronne, à cause qu'il estoit impossible que les Etats de ces Electeurs ne s'en ressentissent, & il leur a en mesme temps offert du secours contre la France. Cela est si vray, qu'il n'a fait le Siege de Mayence, qu'à condition que l'Electeur don-

Janvier 1690.

Y

## 258 MERCURE

neroit sa voix au Roy de Hongrie pour estre élu Roy des Romains ; mais il auroit fait plus de plaisir aux Electeurs , de ne point engager cette guerre , puis que leurs Etats n'auroient pas esté desolez par les Troupes des deux partis. Il vouloit conserver l'Empire dans la Maison , & il a tout sacrifié , & la Religion mesme pour venir à bout de ce dessein.

Je vous appris dans le mois de Juin dernier , combien l'élection de Madame de la Terriere pour Superieure du

Convent de Sainte Marie de Villefranche en Beaujollois, avoit causé de joye à cette Communauté, ainsi qu'à toute la Ville; mais les felicitez de ce monde sont sujettes aux changemens les plus impré-  
vus. Ce Monastere qui recevoit tous les avantages qu'il pouvoit attendre du gouvernement de cette digne Superieure, est presentement dans les regrets de sa mort. L'attachement que toutes les Religieuses avoient pour elle, a bien paru par les Prieres publiques, & par les vœux qu'

Y ij

## 260 MERCURE

elles ont faits pour sa guérison pendant tout le temps de sa maladie, & depuis sa mort la veneration que l'on conserve pour sa memoire dans ce Monastere, est une preuve éclairante de l'estime qu'on faisoit de sa vertu. La douleur de cette perte n'a pas esté seulement renfermée dans l'enclos des murailles du Convent; elle s'est répandue dans la Ville de Villefranche, & dans toute la Province, où cette Dame est regrettée généralement.

Voicy les noms de quel-

ques autres personnes considérables, mortes icy depuis ma dernière Lettre.

Messire Pierre Hallé, Professeur du Roy, Docteur, Regent & Syndic de la Faculté des Droits en l'Université de Paris. Il estoit âgé de soixante & dix huit ans, & en avoit employé la plus grande partie dans l'exercice de sa Profession. Il s'appliquoit particulièrement à l'instruction des Pauvres Ecoliers, qu'il aidoit à faire subsister & étudier.

Dame Marie-Françoise de Mouey, Elle estoit Femme de

## 262 MERCURE

Messire Pierre - Antoine de Castagnere - de Chasteauneuf, Seigneur de Marolles, Conseiller au Parlement de Paris, & Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté à la Porte.

Messire Nicolas de Jassault, Seigneur d'Arquinvilliers, Richebourg, du Gué & de la Lande, Doyen des Maîtres des Requestes. M. d'Arquinvilliers son Pere, avoit épousé Jeanne Tristan, descenduë des Familles des Tristan, Morely, de Tarenne & Poncet. Il laisse un Fils, qui est Messire Jean de Jaf-

fault, Seigneur d'Arquinvilliers; Maître des Requestes, & auparavant Conseiller en la Cour des Aydés.

Dame Marie Mandat. Elle estoit Veuve de Messire Antoine le Fevre, Seigneur de la Barre, Lieutenant General des Armées du Roy. La Famille des le Fevre de la Barre, a donné des Maîtres des Requestes, Conseillers au Parlement, & Prevost des Marchands à Paris. Celle de Mandat a aussi donné divers Officiers au Parlement, Chambre des Comptes, &

autres Compagnies de Paris,  
& des Capitaines aux Gar-  
des.

Dame Marie Louvet. Elle  
estoit Veuve de Messire Hen-  
ry de Sallans, Marquis de  
Bouron.

M.<sup>re</sup> François d'Aguesseau,  
receu Secrétaire du Roy en  
1674. Il estoit Fils de M.<sup>r</sup> Da-  
guesseau, Maître des Com-  
ptes, d'une Famille dont il y a  
eu plusieurs Conseillers aux  
Compagnies Supérieures. Elle  
a pour Chef Messire Henry  
Daguesseau, Conseiller d'E-  
tat, cy-devant Maître des  
Requestes,

# GALANT. 269

Requestes, President au Grand  
Conseil, & auparavant Con-  
seiller au Parlement de Mets.  
M<sup>r</sup>. Dagueffeau qui vient de  
mourir a deux Sœurs de son  
nom ; l'une mariée à M<sup>r</sup>. le  
Marquis de Saint Remy, de  
l'illustre Maison de Conflans  
en Champagne, Vicomtes  
d'Auchy ; & Marquis d'Ar-  
mentieres, qui a donné des  
Maréchaux de France, Che-  
valiers des Ordres du Roy,  
Gouverneurs de Villes, &  
autres personnes signalées  
dans les armes. Son autre  
Sœur a esté mariée en la Mai-  
*Janvier 1690.* Z

## 266 MERCURE

son de Marigny. Madame sa Mere, qui estoit de la Famille des Goutet, Vicomtes de Soudé en Champagne, estant Veuve de M<sup>r</sup>. Dagueffeau, Maistre des Comptes, épousa en secondes Noces M<sup>r</sup>. Poitevin, premier President en la Cour des Monnoyes, dont est venuë Madame Berault, Femme du Tresorier de France; & en troisiemes Noces elle épousa M<sup>r</sup>. de S<sup>t</sup>. Genis, Maistre des Comptes; dont sont venus M<sup>r</sup>. de S<sup>t</sup>. Genis, cy-devant Conseiller au Parlement, & M<sup>r</sup>. de S<sup>t</sup>. Genis;

Seigneur de Villante & de la  
Fersiere.

Messire Antoine Faure,  
Presbre., Docteur en Theolo-  
gie de la Faculté de Paris. Il  
estoit Prevost & Chanoine de  
l'Eglise de Reims. On le con-  
sultoit comme l'un des plus  
sçavans Theologiens de ce  
temps.

Je vous ay fait une ample  
description de ce qui se passa  
l'Estié dernier à l'Hotel de  
Ville, lorsque M<sup>rs</sup> les Prevost  
des Marchands & Echevins  
de Paris firent poser la Statue  
du Roy qu'ils avoient fait

## 268 MERCURE

faite en bronze. Elle est dans une niche dans le fond de la court de cet Hostel. Je ne vous la décris point, parce qu'elle se voit avec tous les ornemens qui l'acompagnent, dans l'Estampe dont j'ay à vous parler, que vous ne manquerez pas de voir dans vostre Province, chacun estant bien-aise d'avoir cette Estampe, à cause que les principales actions du règne de Sa Majesté s'y remarquent, tout d'une veüe. Cet Ouvrage est dû au Genie de Mr Beausire, Archi-recte de la Ville, qui voyant

que la graveure ne pouvoit  
 représenter toutes les actions  
 qui sont gravées autour de la  
 court sur des tables de Mar-  
 bre, en a orné le fond dans  
 son Estampe de quatre gran-  
 des colonnes; autour des-  
 quelles, à la manière des Ro-  
 mains, qui en éleverent de  
 semblables aux Empereurs  
 Trajan & Antonin, il a figuré  
 tout ce que le Roy a fait de  
 plus remarquable, ce qui rend  
 l'Estampe agreable à la veüe;  
 utile & historique. Elle a esté  
 gravée par M<sup>r</sup> le Pautre, qui  
 s'entend parfaitement bien à

Z iij

## 270 MERCURE

des sortes de choses; & elle se vend chez M<sup>r</sup> Beaufire, rue du Mouëeau S<sup>t</sup> Gervais. Cette Estampe fut présentée à Sa Majesté le premier jour de l'année.

Vous me mandez que le Livre intitulé, *Reflexions Morales pour les personnes engagées dans les Affaires qui veulent vivre chrestienement*, c'est à dire pour les Intendants des grandes Maisons, Procureurs, Avocats, Notaires, Huissiers, &c. porte un titre qui ne promet pas autant de satire que l'on y

en trouve. Je ne sçay si l'on peut appeller satyre les remontrances qu'on fait d'une maniere douce & honneſte, à ceux qui ſont atteints de quelques vices, ſur tout quand ces vices ſont prejudiciablés au prochain. Je trouve au contraire que ce ſont d'utiles & charitables remontrances pour empêcher qu'ils n'y tombent, & des avis à ceux qui en ſouffrent, qui leur donnent lieu de ſe garantir de beaucoup de ſurpriſes, pour ne pas dire friponneries, qui les ruinent ſouvent.

Z iiij

## 272 MERCURE

Je demeure d'accord qu'on voit dans ce Livre beaucoup plus de tours d'adresse des Procureurs qui veulent gagner, que dans la Comedie de Grapinian, & que chaque Plaideur devroit en faire son Livre favory pour le lire à tous momens, afin de l'apprendre en quelque sorte par cœur. Ses Procés luy coûteroient moins, & avanceroient plus. Les grands Seigneurs devroient faire la mesme chose à l'égard de l'article des Intendans, & chacun devroit à l'égard des

autres professions, examiner les détours de ceux qui les professent, & qui sont marquez dans le Livre, suivant qu'ils ont affaire à eux. Loin que ces sortes d'Ecrits choquent les honnestes gens d'une profession, ils doivent leur faire beaucoup de plaisir, puis qu'ils servent à les faire distinguer. En effet il n'y a point de profession qui ne soit bonne en soy estant établie, & autorisée par les Loix, & qui ne soit jugée nécessaire au bien public. Ainsi lors que ceux qui la

## 274 MERCURE

professent usent mal de leur employ , les défauts sont des Particuliers , & non de la profession.

Le Pere Coronelli vient de mettre au jour une Carte de l'Asie. Elle a paru fort curieuse aux personnes sçavantes , & un François , Amy de ce Pere , y a mis tout ce qu'il y a de plus considerable dans les Relations les plus nouvelles & les plus certaines , & entre autres celles des Peres Grueber , & Kircher Jesuites , & celles de M<sup>rs</sup> Thevenot , Tavernier ,

## GALANT. 275

Bernier, Nikiposa, Cautel, & de quelques autres. Il y a quelques années que l'on vit entre les mains des Curieux le Voyage du S<sup>r</sup> Nikiposa, Moscovite, depuis Moscow Capitale de Moscovie, jusqu'à Pekim, Capitale de la Chine, au travers de la Tartarie septentrionale ou Moscovite. Cette Relation fut imprimée dans le Mercure Galant de Septembre 1687. On la verra en plan sur cette Carte, ce qui n'avoit point encore esté fait, & les Curieux y remarqueront des noms

## 276 MERCURE

de Peuples , de Villes , de Rivières , &c. jusqu'à présent inconnus. Ceux qui avoient peine à concevoir comment la Chine confinoit avec la Moscovie , verront cette difficulté nettement développée sur cette Carte , puis que les Tartares Orientaux qui ont conquis la Chine ; touchent aux Etats du Czar , ou Empereur de Moscovie. M<sup>r</sup>. Thevenot qui est à la Bibliothèque du Roy , fit imprimer en 1681. le Voyage d'un Ambassadeur que le Czar de Moscovie envoya

par terre à la Chine l'an 1653. Toute la route de cet Ambassadeur a esté mise aussi en plan sur cette Carte, & entr'autres choses l'on y remarquera le long cours de la Riviere d'Irtisk, dont jusqu'à present on n'avoit connu que peu de chose, & les noms des Principautez & des Villes qui sont dessus ou aux environs, n'avoient esté mis sur aucune Carte. Le reste de la Tartarie a esté pris sur les Voyages du Pere Grueber, & de quelques autres Jesuites, qui ont esté recüeillis par le

## 280 MERCURE

non seulement au Royaume de la Chine, mais encore aux Tartares Orientaux, parce que tout cela ensemble ne fait plus qu'une seule Monarchie composée de Tartares & de Chinois, l'on a mis les Tartares les premiers, parce qu'ils ont vaincu les Chinois, & que ce sont des Empereurs Tartares qui sont les maîtres de ce grand Etat. On peut voir le détail des Conquestes des Tartares dans l'histoire que le Pere d'Orleans, Jesuite, en a fait imprimer depuis quel-

ques années. L'Empire du Mogol est divisé non seulement en Provinces, mais encore en Gouvernemens, dont il y en a quelques-uns qui comprennent plusieurs Provinces. Cela n'avoit point encore esté remarqué sur les Cartes, & c'est de M<sup>r</sup> Bernier & des Voyages de feu M<sup>r</sup> Thevenot que cette division a esté tirée. La Perse est prise des Relations d'Olearius, & de M<sup>r</sup> Tavernier. L'on y remarquera divers noms anciens de Provinces, comme *Medis*, *Hyrçanië*, *Parthie*, &c. On les

Janvier 1690.            A a

282 **MERCURE**

a mis exprés, parce que l'on a remarqué que les Voyageurs s'en servent communément, & que ces noms sont plus connus que les Modernes, qui ne sont presque en usage que parmy les gens du País. Pour satisfaire entierement les Curieux, ont a mis les noms Modernes & les Anciens aux endroits où ils devoient estre placez; mais les Anciens sont marquez d'une étoile, ce qui a déjà esté observé sur la pluspart des Cartes qui ont paru sous

le nom du Pere Coronelli, & qui ont esté gravées à Paris chez le Sr Jean-Baptiste Nolin, sur le Quay de l'Horloge du Palais, au coin de la rue de Harlay, à l'Enseigne de la Place des Victoires.

Je vous parlay le mois passé du mariage de M<sup>r</sup> le Comte de Brionne, & vous dis qu'il avoit épousé Mademoiselle d'Epinau, de la Maison de S<sup>t</sup> Luc, j'avois esté mal instruit, puis que cette Dame est de celle des Marquis Sires d'Epinau-Duceral de Bretagne. Il n'y

Ala ij

## 284 MERCURE

en a point de plus ancienne, & l'on peut dire qu'elle est de temps immemorial. Tout ce que l'on peut souhaiter pour l'éclat des grandes Maisons se trouve dans celle-là. Il y a eu des Cardinaux, & des personnes d'un mérite singulier, revêtues de toutes les plus hautes dignitez de l'Eglise. On y a vû deux Grands Maistres, un Grand Chambellan, & plusieurs Chambellans ordinaires des Ducs de Bretagne, & des Rois de France, des Ambassadeurs Extraordinaires, & des Che-

valiers des Ordres du Roy. On a remarqué que tous ceux de cette Maison ont toujours esté attachez à la Religion Catholique, & à leurs Souverains, & que plusieurs ont combattu pour le Saint Siege, & contre les Heretiques. La qualité de Sire qui n'a jamais esté donnée qu'aux Grands de Bretagne, est depuis plus de quatre cens ans dans cette Maison, qui est alliée à ce qu'il y a de plus illustre dans le Royaume, & qui l'a esté aux Princes du Sang. Elle est tres-riche, & possede plusieurs

Marquisats, Comtez, Vicomtez, & Baronnies, & entre autres le Marquisat d'Epinaÿ, & la Comté du Retal. Alain, Sire d'Epinaÿ, alla à la Terre-Sainte avec Saint Louïs, quoy qu'il eust déjà fait une fois ce Voyage. Le Cardinal d'Epinaÿ, Archevesque de Bordeaux & de Lion, fut enterré aux Celestins de Paris en 1500. Cette Maison porte *d'argent au Lion coupé de gueule & de sinople, armé & lampassé d'or.* La grande alliance qu'elle vient de faire avec celle de Lorraine en augmentera en-

core le lustre. Je ne vous dis rien de la Maison de Lorraine, y a-t-il quelqu'un qui ne la connoisse pas ?

Ce mariage a esté suivy d'un autre qui a fait quitter le nom de Chevalier à M<sup>r</sup> de Tourville. Il a épousé la Fille de M<sup>r</sup> Langeois, Seigneur d'Imbercourt, qui estoit Veuve de M<sup>r</sup> de la Popelinicre, dont la Mère estoit Sœur de Madame Colbert & de M<sup>r</sup> le Charon, Marquis de Menars, Intendant de la Generalité de Paris. Cette Veuve a beaucoup d'esprit, de merite &

## 288 MERCURE

de bien. M<sup>r</sup> de Tourville se  
nomme Anne Hilarion de  
Cotentin ; il est Vice-Amiral  
de France dans les Mers du  
Levant , & Fils de Messire  
Cesar de Cotentin, Chevalier,  
Comte de Tourville, Maré-  
chal des Camps & Armées  
du Roy , & premier Gentil-  
homme de la Chambre de feu  
Monsieur le Prince. On fait  
descendre cette Maison des  
anciens Comtes de Cotentin,  
en basse Normandie, où elle  
a encore la Terre de Tour-  
ville. Elle porte le nom & les  
Armes du Comté de Coten-  
tin.

ria. Les Comtes de Tourville ont toujours esté fort attachés au Service du Roy dans les Guerres civiles & de Religion qui ont agité la Normandie. La Mere de M<sup>r</sup> de Tourville est de la Maison de la Rochefoucault de la branche des Montandres. Elle a esté Dame d'honneur de Madame la Princesse.

Pendant que plus de vingt Puissances souveraines liguées contre la France sont en mouvement, que l'on tient par tout des Assemblées, & que la pluspart accablent leurs

*Janvier 1690.*

Bb

## 290 MERCURE

Sujets d'impôts, tout est tranquille en ce Royaume, tout y marche d'un pas égal, & l'on prend les divertissemens de la saison à Paris & à Versailles de la manière qu'on a toujours fait. Le Roy a donné à son ordinaire de magnifiques repas depuis que le Carnaval est ouvert, & l'on n'a passé aucune soirée à Versailles sans qu'il y eust quelque Mascarade, ou quelque autre divertissement. Monseigneur le Dauphin est aussi venu plusieurs fois prendre celui du Bal à Paris, & ce

# GALANT. . 291

Prince s'estant extrêmement diverty au premier que luy donna Monsieur , a souhaité que Son Altesse Royale luy en donnast un second.

Je vous envoie la Liste des Vaisseaux Ennemis qui ont péri pendant la dernière tempeste. Les chiffres marquent le nombre des Canons.

## *A la Rade de Plimouth.*

L'Henriette.	62
Un Hollandois.	70
Le Centurion.	48
Le Charles François de Saint	

B b ij

# 292 MERCURE

Malo, qui avoit esté pris  
par les Anglois.

La Fleur de Blé, qui avoit esté  
pris en allant en Irlande. 10

Deux Brulots Anglois.

Le Marchand de Turquie, de  
Londres. 44

Une Caique chargée d'Eau-  
de-vie.

*Dans la Tamise.*

Le St. Denis. 70

*A Portsmouth.*

Le St. David. 54

Le Vice-Amiral de Zelan-  
de. 80

Un Hollandois, sur la pointe  
de Portelant. 59

Une Caique Angloise , de  
Virginie. 16

La Nouvelle de la perte de  
ces Vaisseaux a esté suivie de  
plusieurs Lettres , qui portent  
que quantité d'autres ont péri,  
& que d'environ cent Vais-  
seaux Marchands qui estoient  
à l'emboucheure de la Ta-  
mise , plus de cinquante ont  
esté emportez par la tempe-  
ste. Les Hollandois en ont  
aussi perdu considerablement,  
& l'on ne vit le long des Co-  
stes de France , après l'orage  
de la nuit du 21. au 22. de ce  
mois , que des debris de

B b iij

## 294 MERCURE

Vaisseaux & des corps flottans. Il faut du temps pour développer la vérité des ravages causez par cette tempeste; ils peuvent estre plus ou moins considerables qu'on ne les a faits : j'entens à l'égard des Vaisseaux Marchands, car je ne doute point que la perte des Vaisseaux dont je vous ay envoyé la Liste, ne soit veritable.

Peu de Personnes ont expliqué l'Enigme sur *le Souflet*, qui en estoit le vray mot. Ceux qui l'ont trouvé, sont

M<sup>rs</sup> du Val de S<sup>t</sup> Germain en  
 Laye ; Hongnant ; Grouteau  
 V. D. S. N. de Blois ; C. Hu-  
 tuge d'Orleans ; M<sup>r</sup> de Vallay  
 de Dinan en Bretagne ; Ma-  
 demoiselle Bailly de la Cor-  
 selle, rue du petit Musc , &  
 Lisette de la court de Saint  
 Eloy.

L'Enigme nouvelle que je  
 vous envoie vient de fort  
 bon lieu ; elle merite que  
 vous en fassiez part à vos  
 Amies.

Bb iij

22255522.222255252

## E N I G M E.

**N**ous sommes deux Sœurs de  
 mesme âge,  
 Qui n'avons rien de différent  
 Dans nostre ordinaire usage,  
 On nous place toujourns en lieu fort  
 apparent.

S

Quoy que de bien des gens nous  
 secondions l'adresse,  
 En commerce amoureux cet usage est  
 suspect,  
 Et malgré d'un Amant le plus pro-  
 fond respect,

Nous luy nuisons auprès de sa  
Maistresse.

S

On nous en chasse artistement,  
Comme estant alors inutiles ;  
On nous conserve assez soigneuse-  
ment,  
Aussi sommes-nous bien fragiles.

S

Jugez si nostre sort est doux ;  
Tels ont des Rois l'entiere confi-  
dence,  
Qui, dans le Cabinet, ne voyent  
qu'avec nous  
Les secrets de plus d'importance.

## 298 MERCURE

Vous vous connoissez si bien en Musique , que je vous vanterois inutilement les beautez du second Air nouveau que vous trouverez icy.

### AIR NOUVEAU.

**Q**ue l'Amour dans un cœur  
entre facilement,  
Il s'en faut bien qu'il n'en sorte  
de mesme,  
Tout parle en vain contre un  
Amant.  
Quand il faut par le change-  
ment

14<sup>o</sup> 07

Sen-

trant

forte

non

en

dans

an-

des

heur

chal

e Sa

olo

Vc  
bien  
vous  
les b  
nou  
icy.

A

Q  
il s'

To

Q

# GALANT. 299

*Se vanger d'un ingrat qu'on aime.*

*On éprouve malgré tout ce ressentiment,*

*Que l'amour dans un cœur entrant facilement,*

*Il s'en faut bien qu'il n'en sorte de mesme.*

M<sup>r</sup> le Marquis de S<sup>t</sup>. Simon mourut le 25. de ce mois, en son Chasteau du Pleffis, dans sa quatre-vingt-dixième année. Il estoit Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur & Bailly de Senlis, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté, & avoit esté Colo

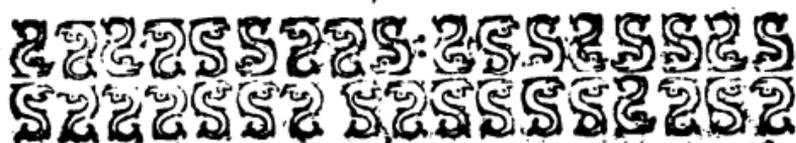
## 300 MERCURE

nel du Regiment de Navarre.  
C'estoit le Frere aîné de M<sup>r</sup>  
le Duc de S<sup>t</sup>. Simon, & il  
avoit épousé le 14. Septembre  
1634. Dame Louïse de Crussol,  
Veuve d'Antoine - Hercules  
de Bados, Marquis de Portes,  
& Mere de Diane-Henriette  
de Bados, Marquise de Portes,  
premiere Femme de M<sup>r</sup> le  
Duc de S<sup>t</sup>. Simon son Frere.  
Ce Marquis n'a point eu d'en-  
fans de sa Femme, qui est  
encore vivante, & qui doit  
estre fort âgée, puis que sa  
Eille, premiere Femme de  
M<sup>r</sup> le Duc de Saint Simon.

**GALANT.** 301

est morte en 1670. âgée de quarante ans. Je suis, Madame, Vostre, &c.

*A Paris ce 31. Janvier 1670.*



## T A B L E.

<b>P</b> <i>Rélude.</i>	
<i>Poëme.</i>	9
<i>Ouverture du Jubilé.</i>	30
<i>Maximes galantes.</i>	33
<i>Lettre en Prose &amp; en</i> <i>Vers à une Dame af-</i> <i>fligée de ce que sa Sœur</i> <i>se faisoit Religieuse.</i>	71
<i>Autre Lettre à la mesme</i> <i>Dame.</i>	77
<i>Prix proposez par l'Aca-</i>	

# T A B L E.

<i>demie d'Angers.</i>	83
<i>De la vanité des Songes, Et sur l'apparition des Esprits.</i>	87
<i>Compliment fait à Mon- sieur.</i>	135
<i>Lieutenance de Roy don- née à M.<sup>r</sup> <del>André de Sil-</del> <del>lery</del></i>	145
<i>Eglise de Saint André dans la Ville de Niort, agrandie par les bien- faits du Roy.</i>	147
<i>Tontine.</i>	153
<i>Livres nouveaux.</i>	155

# T A B L E.

<i>Origine des Troubadours</i>	
<i>en Provence.</i>	162
<i>Fable</i>	171
<i>Avanture.</i>	173
<i>Compliment fait au nom</i>	
<i>du Barreau à M.<sup>r</sup> le</i>	
<i>Premier President.</i>	179
<i>Article touchant la Cam-</i>	
<i>pagne de Hongrie.</i>	193
<i>Fausseté des nouvelles im-</i>	
<i>primées dans les Pays</i>	
<i>Etrangers.</i>	198
<i>Ceremonies faites à Avi-</i>	
<i>gnon pour l'Exaltation</i>	
<i>du Cardinal Ottoboni</i>	
<i>au Pontificat.</i>	199

# T A B L E.

<i>Morts.</i>	203
<i>Abbaye de Saint Germain des Prez donnée à M.<sup>x</sup> le Cardinal de Furstem- berg , avec un détail curieux qui regarde cet- te Abbaye.</i>	215
<i>Discours fait par l'Em- pereur pour engager les Electeurs à élire Roy des Romains le Roy de Hongrie son Fils , avec une Réponse à ce Dis- cours. morts.</i>	258. 224.
<i>Estampe historique &amp; cu- Janvier 1690.</i>	Ca

# T A B L E.

<i>rieuse.</i>	267
<i>Traité touchant les Inten-</i> <i>dans des grandes Mai-</i> <i>sons, Procureurs, Avou-</i> <i>cats, Notaires, Huis-</i> <i>siers &amp; autres.</i>	270
<i>Nouvelle Carte d'Asie.</i>	274
<i>Mariages.</i>	283
<i>Divertissemens du Carna-</i> <i>val.</i>	289
<i>Noms des Vaisseaux An-</i> <i>glois qui ont pery pen-</i> <i>dant la derniere tem-</i> <i>peste.</i>	291

# T A B L E.

*Article des Enigmes.* 294

*Autre article de Morts.*

299

Fin de la Table.

Cc ij

*Extrait du Privilege du Roy.*

**P**AR Grace & Privilege du Roy, donné à  
Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par  
le Roy en son Conseil, ~~JUNQUIERES~~, Il est  
permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur  
Devizé, de continuer de faire imprimer, ven-  
dre & debiter le Livre intitulé, **MERCURE  
GALANT**, contenant plusieurs Relations,  
Histoires, & generalement tout ce qui dé-  
pend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il  
voudra choisir; Et defenses sont faites à tous  
Imprimeurs & Libraires, & tous autres de  
faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre,  
ny graver aucunes Planches servant à l'orne-  
ment d'iceluy, ny mesme de le donner à  
lire, pendant le temps & espace de dix années  
entieres, le tout à peine de six mille livres  
d'amende contre les Contrevenans, ainsi que  
plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté,  
aux charges & conditions portées, le 14.  
Septembre 1683. Signé ANCOY, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZÉ a cédé son droit du  
present Privilege à Michel Guerout, Li-  
braire, pour en jouir suivans l'accord fait  
entre eux.

---

*Avis pour placer les Figures.*

L'Air qui commence par, *Si tu  
veux sans suite & sans bruit,* doit  
regarder la page 82.

La Medaille doit regarder la  
page 154.

L'Air qui commence par, *Que  
l'amour dans un cœur entre facile-  
ment,* doit regarder la page 298.

Page 240. ligne 8. au lieu  
de *particulierement*, lisez pu-  
*bliquement.*

SZSSSZSSZSS;SSSZSSZ

CATALOGUE DES LIVRES  
nouveaux qui se débitent chez le  
Sieur Guerout, Galerie-neuve du  
Palais.

**L**A Vie de Tres-Haute & Tres<sup>e</sup>  
Puissante Princesse, Marie-  
Henriette de France, Reine d'An-  
gleterre, dans laquelle outre ses actions  
particalieres de pieté, on trouve ce qui  
s'est passé de plus remarquable pendant  
les Regnes de Charles I. son Epoux,  
& de Charles I.I. son Fils. Vol. in  
Ottavo. 2. l. 10. f.

Reflexions pour les Gens d'affaires  
qui veulent vivre Chrestienement.  
vol. in douze, où il est traité des Plai-  
deurs en general, des Intendans des  
grandes Maisons, des Procureurs, des  
Avocats, des Notaires, &c. 1. l. 10. f.

Michaelis Etmuleri, Phil. & Med.  
D. Operum omnium Phisico-medico-  
rum, Editio novissima, ceteris om-

ribus, tūm correctior, tūm auctior,  
tūm facilior. 2. vol. in fol. 20. livr.

Journal du Voyage fait a la Mer du  
Sud, avec les Flibustiers de l'Améri-  
que en 1684. & années suivantes,  
par le Sieur Raveneau de Luffan.  
vol. in douze 1. liv. 10. f.

Lettres sur toutes sortes de sujets. 2.  
vol. in douze 3. livr. 10. f.

Observations de Médecine, con-  
tenant la guérison de plusieurs mala-  
dies considerables, avec la maniere  
de bien preparer & administrer les  
remedes, par l'Auteur de l'Anatomie  
du corps humain. vol. in douze 1. liv.  
10. f.

Traité de la Transpiration des hu-  
meurs, qui sont les causes des Mala-  
dies, ou la metode de guerir les Ma-  
ladies sans le secours de la frequente  
Saignée. vol. in douze 1. liv. 10. f.

Les Regles de la Vie Chrestienne,  
tirées de l'Écriture Sainte, & des Peres  
de l'Eglise. vol. in seize 1. l. 10. f.

**Affaires**

Affaires du Temps. 10. vol. in 12.  
15. liv.

Recueil de divers Discours pronon-  
cez à l'Academie Françoisé depuis  
l'année 1687. 1. liv. 10. s.

Eleonor d'Yvrée , par Mademoiselle  
Bernard. 1. l. 10. s.

Le Conte d'Amboise par la mesme.  
2. vol. 3. liv.

Relation du Voyage de Naples en  
1654. 1. liv.

Entretien de l'Astrologie judiciaire,  
où l'on repond à tout ce qu'on peut  
dire en sa faveur , & où l'on fait voir  
en mesme temps la superstitieuse va-  
nité de sa pratique, 1. liv.

Réflexions & maximes sur divers  
sujets de Morale, de Religion & de  
politique. 1. liv. 10. s.

Histoire du Monde. 3. vol. in 12. 9. l.

Etat nouveau de la France. 2. vol.  
in douze. 3. liv.

Histoire de l'établissement de la  
Republique de Hollande , ou sa re-  
volte. 1. vol. in 12. 2. liv.

D d

Caractères de l'Amour.	1. l. 10. f.
Sentimens sur les Lettres & sur l'Histoire, avec des Scrupules sur le Stile.	1. l. 10. f.
Le Mary Jaloux.	1. l. 10. f.
L'Illustre Genoise.	1. l. 10. f.
L'Arioste moderne.	4. v. 6. l.
Secrets concernant la beauté & la santé.	2. vol. in octavo. 6. l.
Dialogues Satyriques & Moraux.	2. vol. 3. l.
Discours Satyriques & Moraux en Vers.	1. l.
Fables nouvelles.	1. l.
Epistres en Vers de M. Sabatier de l'Academie Royale d'Arles.	1. l.
Le Chevalier à la Mode.	1. l. 10. f.
La Désolation des Joüeuses.	10. f.
La Devineresse.	10. f.
Artaxerxe.	10. f.
La Comete.	10. f.
La Methode du Blason du Pere Meneftrier, avec les Armes de la pluspart des plus considerables Maisons de France, imprimée en 1688.	2. liv.

Relation du Voyage du Roy en Flandre en 1680. 1. l. 10. f.

La Negociation du Mariage de Monsieur le Duc de Savoye avec l'Infante de Portugal. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monsieur le Prince de Conty avec Mademoiselle de Blois. 1. l. 10. f.

Relation du Mariage de Monseigneur le Dauphin, avec la Princesse Anne - Chrestienne-Victoire de Baviere. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage du Roy à Luxembourg, contenant la description des Places de la haute & basse Alsace, & de celles de la Province de la Saxe & de Luxembourg. 1. liv. 10. f.

Relation du Siege de Luxembourg 1. l. 10. f.

Relation de ce qui a esté fait devant Genes en 1684. par l'Armée Navale de Sa Majesté. 1. l. 10. f.

La Feste de Chantilly. 1. liv. 10. f.

Dd ij

**OEUVRES DE M<sup>r</sup>**  
**de Fontenelle.**

Dialogues des Morts. 2. vol. in-  
douze. 3. l.

Jugement de Pluton sur les Dialo-  
gues des Morts. 1. l. 10. f.

Entretiens sur la pluralité des Mon-  
des, augmentez en plusieurs endroits,  
avec un sixième Soir qui n'a point en-  
core paru, contenant les dernières  
découvertes qui ont esté faites dans  
le Ciel. 1. l. 10. f.

Histoire des Oracles. 1. liv. 10 f.

Poësies Pastorales avec un Traité de  
la Nature de l'Eglogue, & une Di-  
gression sur les Anciens & les Moder-  
nes. 1. li. 10. f.

Lettres galantes de M. le Cheva-  
lier d'Her... 2. vol. 3. l.

Academie galante. 2. vol. 3. liv.

La Duchesse d'Estramene. 2. vol. 2. l.

Les Dames Galantes. 3. l.

Bibliothèque choisie de Colomiez.  
1. vol in oct. 1. liv. 10. s.

Ordonnances de Louïs XIV. sur  
le fait des Eaux & Forests, nouvelle  
Edition. in 24. 1. l.

Ambassades de Monsr. le Comte de  
Guilleragues, & de M. Girardin, au  
prés du Grand Seigneur, avec plusieurs  
Pièces curieuses, tirées des Memoires  
de tous les Ambassadeurs de France à  
la Porte, qui font connoître les grands  
avantages que la Religion & tous les  
Princes de l'Europe ont tirez des al-  
liances faites par les François avec Sa  
Hautesse depuis le regne de François I.  
& principalement sous le regne du  
Roy, à l'égard de la Religion, ensem-  
ble plusieurs descriptions de Festes &  
Cavalcades à la maniere des Turcs,  
qui n'ont point encore esté données au  
Public, ainsi que celle des Tentes  
du Grand Seigneur. 1. l. 10. s.

Histoire des Troubles de Hongrie,  
contenant tout ce qui s'y est passé de  
remarquable jusqu'à la fin de l'année

D d iij

1687. 6. vol. in douze, 9. l.

Le Grand Visir Cara Mustapha. Histoire contenant son élévation, ses amours dans le Serrail; ses divers emplois, le vray sujet qui luy a fait entreprendre le Siege de Vienne, & les particularitez de sa mort 1. l. 10. f.

Le Secretaire Turc, contenant l'art d'exprimer ses pensées sans se voir, sans se parler, & sans s'écrire, avec les circonstances d'une aventure Turque, & une Relation tres-curieuse de plusieurs particularitez du Serrail qui n'ont pas encore esté veuës. 1. l. 10. f.

Le Seraskier Bacha. 1. l. 10. f.

Notes de M. Corneille sur les Remarques de M. de Vangelas, suivant le sentiment du Pere Bouhours, & de Messieurs Chapelain & Ménage, avec les Remarques mesmes. 2. vol. in douze. 4. liv. 10. f.

L'Art de laver, ou nouvelle maniere de peindre sur le papier, suivant le coloris des Dessesins qu'on euvoye à la Cour, par M. Gautier de Nismes.

L. x

Chevalerie ancienne & moderne, avec  
la maniere de faire la preuve pour tous  
les Ordres de Chevalerie 1. l. 10. f.

Eclaircissement nouveau & tres-utile  
sur le prest & l'interest. 1. liv.

Histoire de l'Afrique ancienne &  
moderne, enrichie de 80. figures, 4.  
volumes in douze. 8 liv.

Histoire de Normandie. 1. l. 10. f.

Eloges des Personnes Illustres de  
l'ancien Testament, par M. Doujat.  
1. l. 5. f.

Traité de la Transpiration du sang.  
1. l. 10. f.

Réflexions sur l'Acide & sur l'Al-  
kali. 1. liv. 10. f.

Essais de Morale & de Politique,  
où il est traité des Devoirs de l'Hom-  
me considéré comme particulier, &  
comme vivant en Société. 2. vol. 2. l.

Observations de M. Spon sur les  
Fièvres & les Febrifuges. 1. l.

Antiquitez du mesme M. Spon, Ou-  
vrage enrichy de plusieurs Figures.  
7. l.

**Ambassade de Siam en France, contenant la reception qui a esté faite aux Ambassadeurs de Sa Majesté Siamoise dans toutes les Villes où ils ont passé, les ceremonies observées dans l'Audience qu'ils ont eüe du Roy & de la Maison Royale, les complimens qu'ils ont faits, & ce qu'ils ont dit de remarquable sur tout ce qu'ils ont veu, avec une description exacte des Châteaux, Appartemens, Jardins & Fontaines de Versailles, S. Germain en Laye, Marly & Clagny, de la Machine de Marly, des Invalides, de l'Observatoire, de S. Cyr, des Chevaux qui sont dans les deux Ecuries du Roy, des Galeries de Sceaux, ce qu'ils ont veu pendant leur Voyage en Flandre; la description des Villes & de tous les lieux où ils ont esté, de la Feste donnée par Monsieur à Saint Cloud, & des Prefens qui leur ont esté envoyez après leur Audience de Congé. 4. Vol. in douze. 6. liv.**

Recueil d'Ouvrages faits à la sollicitation  
du Roy, sur l'extirpation de l'Herésie.  
1. l. 10. f.

Relation des Prières publiques qui  
ont esté faites par toute la France, en  
actions de graces de la guerison du  
Roy.  
1. l. 10. f.

Airs Serieux & Bachiques à deux &  
à trois Parties, meslez de Simphonies  
& en Trio pour les Violons & les  
Flûtes avec des accompagnemens dans  
tous les recits, le tout fait exprés, pour  
concerter tout un Livre de suite en  
quatre Parties.  
3. l.

Campagne de Monseigneur le Dau-  
phin, où l'on voit une description de  
Philisbourg, avec les noms de ceux  
qui l'ont fait fortifier, & de ceux qui  
ont assiégré cette Place, un état des  
Brigades des Régimens de Cavalerie,  
Infanterie & Dragons qui compo-  
soient l'Armée; un état des Officiers  
Generaux & des Aides de Camp de  
Monseigneur le Dauphin, avec les  
noms de tous les Volontaires; un dé-

tail de tout ce qui s'est passé au Siege,  
divisé par jours & par nuits, &c. 1. l.

Relation du Siege de Vienne. 1. l. 10. f.

Histoire du Siege de Bude. 1. l. 10. f.

Deffaites des Armées Ottomanes  
par les Armées Chrestiennes en Hon-  
grie, & dans la Morée, avec la prise  
de plusieurs Places sur les Infidelles. 1. l.

Estat present de la Puissance O-  
thomane, avec les causes de son ac-  
croissement & de sa décadence. 1. l.

10. f.

Voyage du Chevalier Chardin en  
Perse, & aux Indes Orientales, par  
la Mer noire & par la Colchide enri-  
chy de 18. grandes Figures. 2. v. 4. l.  
10. f.

Le Carrousel des Galans Maures,  
entrepris en 1685. par Mousseigneur le  
Dauphin, avec la Compasie, les Cour-  
ses, & les Madrigaux. 1. liv.

Seconde Relation de ce mesme Car-  
rousel, avec diverses Planches qui re-  
presentent la situation des Quadrilles.  
1. liv.

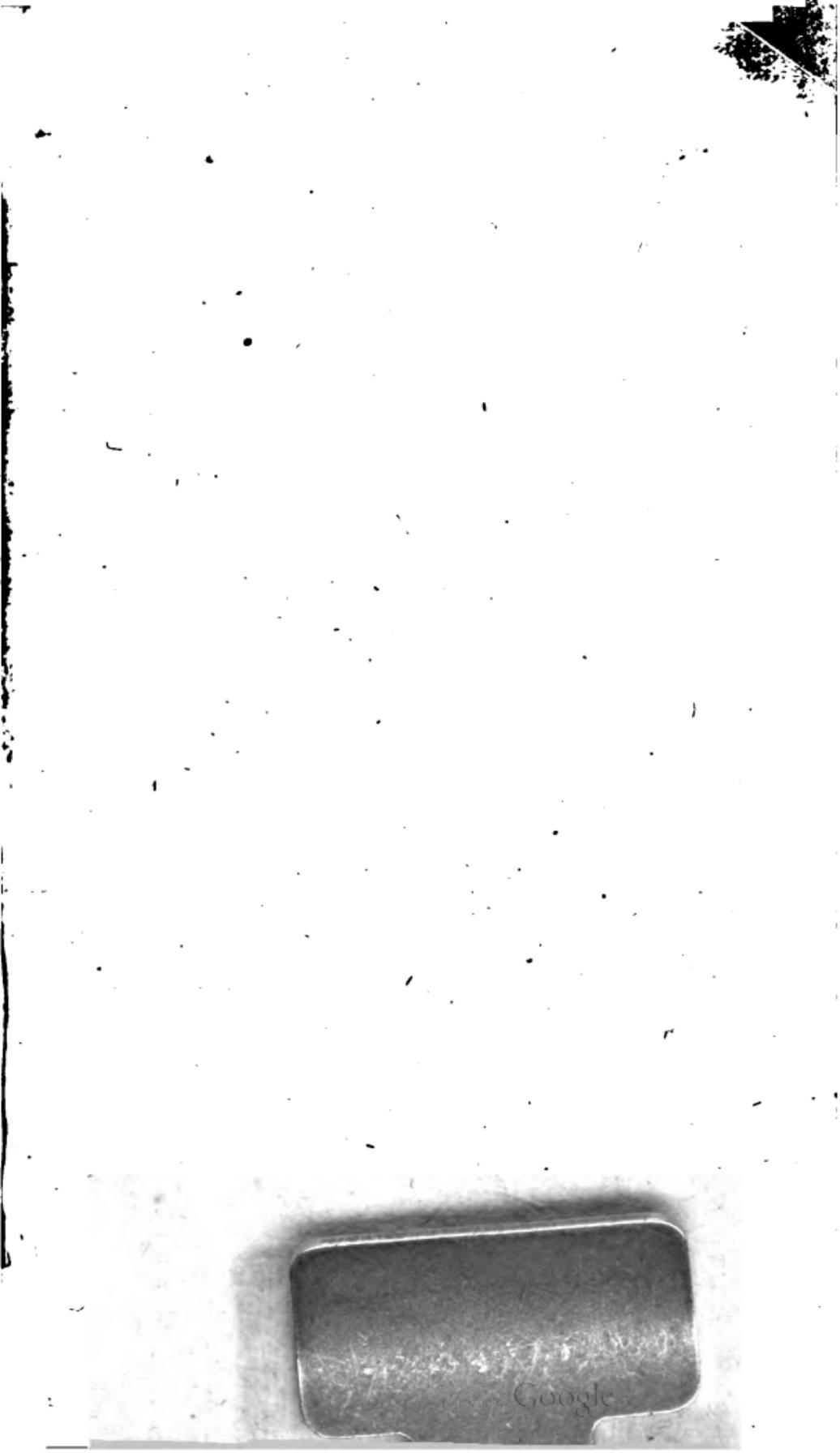
**C**arrousel de Monseigneur le Dau-  
**P**hin fait à Versailles en 1686. 1. liv.  
Divers Ouvrages en Musique de  
**M.** de Bacilly.

Outre les Mércures de douze années,  
à commencer en 1677. il y a trente-  
deux Extraordinaires, dans lesquels  
sont divers Traitez tres-curieux, &  
plusieurs matieres qui regardent les  
Sciences & les Arts.









Digitized by Google

